

Vérosseres

Bulletin municipal N° 26
2021



Le Personnel Communal



De gauche à droite :

Pascal GRIFFON agent des services techniques titulaire

Mercedes MARTINEZ agent d'entretien des bâtiments communaux
et surveillance au restaurant scolaire

Nathalie MACHILLOT secrétaire de mairie

Eddy GALLACHO agent des services techniques contractuel

Mot du Maire

2021 aura été comme 2020 une année particulière. Les activités économiques ont repris, les activités associatives redémarrent plus timidement, mais les relations sociales en général restent très compliquées. En ce début d'année 2022, nous restons soumis aux contraintes sanitaires qui limitent considérablement nos activités. Il nous faut apprendre à vivre avec le COVID. Protégeons-nous et restons mobilisés pour vaincre ce fléau !!

La municipalité adresse donc un message de soutien à tous les habitants de son territoire, à tous les acteurs économiques et associatifs. Restons combattifs et optimistes !!

Nous n'avons pas pu organiser de cérémonie de vœux cette année, mais nous souhaitons vous communiquer comme habituellement, au travers de la lecture de ce bulletin, des informations sur la vie de la commune.

Concernant les travaux faits en 2021, et les perspectives 2022, nous notons quelques points marquants, concernant des travaux faits par l'Etat ou des opérateurs privés sur notre commune : l'installation de pylônes de téléphonie, les premiers travaux d'installation de la fibre optique dans tous les foyers, des réunions de concertation pour les travaux d'aménagement en deux fois deux voies de la RCEA en 2023, l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques à Hautecour début 2022.

La commune investit sur la voirie et l'aménagement du bourg, participe financièrement aux réhabilitations des réseaux d'eaux pluviales sous la maîtrise d'ouvrage de notre communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier en charge de la compétence assainissement collectif.

Elle a œuvré pour l'installation d'une Maison d'Assistantes Maternelles ; elle prend aussi connaissance des résultats des premières études pour les travaux de réfection de la salle polyvalente.

Des habitants viennent s'installer à Vérosvres, les maisons se vendent bien, mais nous n'avons pas de terrains constructibles à proposer à la vente. La commission urbanisme, sous la responsabilité de la première adjointe Laurence GUILLOUX, travaille activement sur ce sujet. En parallèle, il faudra nous mobiliser contre la fermeture d'une classe prévue pour la prochaine rentrée, et aider la gérante du P'tit Vroulon à trouver un repreneur.

Merci aux adjoints pour leur soutien, aux conseillers municipaux pour leur participation active dans les travaux municipaux.

Bonne lecture ! Nous restons à votre écoute !

Les membres du conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2022 !!

Eric MARTIN



Délégations et représentations de la commune

Délégation des adjoints	
Laurence GUILLOUX, 1 ^{ère} adjointe	Administration générale de la commune – suivi des dossiers intercommunaux- suivi des activités scolaires et périscolaires - relations avec les associations -action sociale
Jean-Didier CHARVET, 2 ^{ème} adjoint	Suivi des travaux de voirie et espaces verts – coordination du travail du personnel – matériel communal: entretien et investissement
Lionel CABATON, 3 ^{ème} adjoint	Finances de la commune - suivi des travaux de bâtiments - Développement des infrastructures

Commissions communales	
Assainissement	Céline KUBIACZYK- Jean-Didier CHARVET
Economie	Lionel CABATON- Françoise BASSET-MATHIEU
Tourisme	Séverine THOMAS - Laurence GUILLOUX
Urbanisme	Céline KUBIACZYK - Jean-Didier CHARVET – Laurence GUILLOUX
Environnement- Développement durable	Alain JOLY- Gilles ROUGET – Lionel CABATON
Voirie	Jean-Didier CHARVET - Gilles ROUGET – Françoise BASSET-MATHIEU
Affaires sociales	Laurence GUILLOUX – Françoise BASSET-MATHIEU
Enfance et jeunesse Relation avec les associations	Eric MARTIN – Laurence GUILLOUX - Séverine THOMAS

Délégués dans les syndicats		
Syndicats	Délégués titulaires	Délégués suppléants
SYDESL (Electricité-Energie)	Alain JOLY Gilles ROUGET	Lionel CABATON
Syndicat des eaux de l'Arconce (Eau potable)	Danièle DUFOUR Gilles ROUGET	Alain JOLY Jean-Didier CHARVET
SMAAA (Aménagement Arconce et affluents)	Danièle DUFOUR Jean-Didier CHARVET	
SPANC du CLUNYSOIS (Assainissement non collectif)	Danièle DUFOUR	Céline KUBIACZYK
SIRTOM de la Vallée de la Grosne (Ordures ménagères)	Eric MARTIN Lionel CABATON	Alain JOLY
OFFICE de TOURISME	Laurence GUILLOUX	



MARTIN Eric
maire



GUILLOUX Laurence
1^{ère} adjointe



CHARVET Jean-Didier
2^{ème} adjoint



CABATON Lionel
3^{ème} adjoint



BASSET-MATHIEU Françoise
conseillère municipale



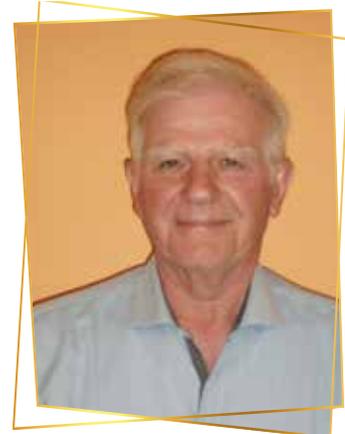
DUFOUR Danièle
conseillère municipale



JOLY Alain
conseiller municipal



KUBIACZYK Céline
conseillère municipale



ROUGET Gilles
conseiller municipal



TABOULOT Denise
conseillère municipale



THOMAS Séverine
conseillère municipale

Le Compte Administratif 2020

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à Caractère général	87 918,04
Charges de Personnel	119 889,86
Charges de Gestion courante	66 165,52
Charges Financières	6 604,95
Atténuation de produits - Reversements	4 051,00
Opérations d'ordre	426,24
DEPENSES TOTALES	285 055,61

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits du domaine	22 927,21
Impôts et Taxes	182 829,58
Dotations et Participations	142 260,89
Autres Produits de gestion courante	11 034,21
Remboursements exceptionnels	450,00
Atténuation de charges	3 623,00
Excédent de fonctionnement reporté (CA 2019)	126 767,56
RECETTES TOTALES	489 892,45

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	204 836,84
----------------------------------------	-------------------

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement Capital des emprunts	32 738,41
Dépenses d'équipement dont :	
Etude adressage rue	2 754,00
Borne incendie Chevannes	1 705,02
Tondeuse John Deere	1 775,00
Armoire frigorifique	2 220,00
	8 454,02
Opérations d'ordre	
Déficit 2019	69 998,97
DEPENSES TOTALES	111 191,40

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Affectation Résultat 2019	69 998,97
Subventions	13 500,00
Cautions	180,00
FCTVA	13 263,00
Opération d'ordre	426,24
RECETTES TOTALES	97 368,21

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2020	13 823,19
--------------------------------------	------------------

RESULTAT D'ENSEMBLE	191 013,65
----------------------------	-------------------

Communication

La commune de Vérosvres continue de partager avec vous les dernières informations et les activités présentes sur notre territoire :

*Retrouvez régulièrement les dernières actualités, les informations pratiques, les comptes-rendus de réunions ou encore les bulletins municipaux sur le site internet **www.verosvres.fr**

*L'application gratuite **PanneauPocket** vous permet d'être informé presque instantanément par de petites actualités. Vous êtes déjà 156 à avoir téléchargé cette application et à avoir ajouté Vérosvres dans vos favoris !

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**
- 2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



Implantation réseaux fibre optique

**Sur la commune de Vérosvres
Deux types Réseaux fibre optique sont
en cours d'implantation**

1. Le réseau Antenne Téléphonie mobile

Ce réseau desservira les antennes du type de celles implantées aux Bruyères et en Sarre ; la ligne principale est sur la D17 qui va de Bruxelles en Espagne.

Aux Bruyères, l'installateur est SFR ; sa mission première est de desservir les usagers de la RCEA et les habitants des hameaux à proximité. L'installation est terminée, mais elle n'est pas opérationnelle.



suite implantation réseaux fibre optique

En Sarre l'installateur est FREE. Cette antenne a pour objectif d'améliorer le réseau de téléphonie mobile sur les hameaux en limite des communes de Montmelard et Dompierre les Ormes.



Il en est de même pour les hameaux de ces communes.

Mise en service prévue sur 2022.

2- Réseau pour les particuliers sur la commune de VEROSVRES

Ce réseau distribuera plusieurs communes.

La chambre de raccordement principale sera implantée à Dompierre les Ormes.

Y seront raccordées les communes de BEAUBERY, BOURGVILAIN, MONTMELARD, TRIVY, VEROSVRES.



La chambre de Dompierre les Ormes sera alimentée par la chambre principale située au Creusot.

L'installation du réseau est sous la responsabilité de la société AXECOM sous-traitant de SFR.

A ce jour les techniciens installent les lignes dans les hameaux des communes citées ci-dessus, sur les structures de la téléphonie actuelle.

Une ou plusieurs boites de raccordement seront installées en limite de propriété pour chaque adresse (demande transmise aux habitants en septembre 2021).

Au bourg de Vérosvres, le central est en cours d'installation.

Le planning prévisionnel a comme objectif une mise en service en fin d'année 2022.

Le raccordement final de chaque usager à la fibre (boîte de raccordement à l'habitation) sera fait à la demande de l'utilisateur auprès de son fournisseur de téléphonie. Coût environ : 150€.

3- Devenir du réseau téléphonie actuel et spécificité du réseau fibre pour les particuliers

Le réseau fibre optique est un réseau nouveau indépendant du réseau téléphonie cuivre existant à ce jour.

Le réseau cuivre restera en place ; l'utilisateur ayant à ce jour le choix de prendre la fibre optique ou pas.

Le réseau téléphonie n'aura plus d'extension ; il est appelé à disparaître d'ici 20 ou 25 ans.

La fibre optique utilise l'énergie électrique pour communiquer. En cas de coupure électrique les moyens de communication seront coupés.

Le réseau téléphonie actuel restera pour toutes les entités ayant une mission de sécurité ou d'urgence, tels que les mairies, les pompiers, les hôpitaux, etc. ;

Révision du plan d'urbanisme de Vérosvres

Depuis quelques années nous avons des besoins en logements dans notre commune. Les demandes se sont amplifiées depuis 18 mois avec l'effet « COVID ». La quasi-totalité des maisons ont été achetées majoritairement par des acquéreurs urbains. La population de notre village a augmenté considérablement. Nous avons accueilli 26 nouveaux habitants depuis le début de l'année 2021.

L'engouement de ces nouveaux acquéreurs pour notre région est certes, une aubaine pour la survie de nos villages. En revanche, nous constatons une augmentation irrationnelle des prix des maisons, ce qui a pour conséquence une impossibilité pour la population locale d'acquérir un bien immobilier à un prix correspondant au marché habituel sur notre territoire. Ajouter à cela un déficit de terrains constructibles.

Au final, cela devient de plus en plus difficile, voire impossible de trouver de quoi se loger dans notre village.

Cela est regrettable pour les habitants originaires de Vérosvres et particulièrement pour les jeunes, qui souhaitent vivre à la campagne et rester dans notre village. Ils ne le peuvent pas et partent acheter ou faire construire ailleurs ce qui a un impact direct sur les futurs effectifs de nos écoles et à terme le risque de la fermeture de celles-ci.

Vérosvres a de nombreux atouts surtout celui de se situer à proximité de la RCEA, avec un accès rapide à tous les points stratégiques de la région. Cette situation géographique avantageuse sera à terme essentielle pour son développement démographique et économique.

À ce jour, la municipalité de Vérosvres constate que le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) actuel n'est plus adapté aux besoins de notre population et ce pour plusieurs raisons :



- Les terrains constructibles dans le PLUI ne le sont pas en réalité car les propriétaires ne souhaitent pas vendre de parcelles à la construction.

- La quasi-totalité des maisons de la commune ont été vendues. Les quelques maisons invendues sont, soit en état de ruine avancée, soit en indivision, soit les propriétaires ne désirent pas vendre.



Aussi, la municipalité de Vérosvres souhaite réviser son plan d'urbanisme afin de le rendre plus adapté à la réalité des besoins de notre population actuelle.

Ce n'est pas une tâche facile, car la révision de notre PLUi devra s'articuler avec celui du PLUI du territoire de la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier et qu'il devra être en cohérence avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale).

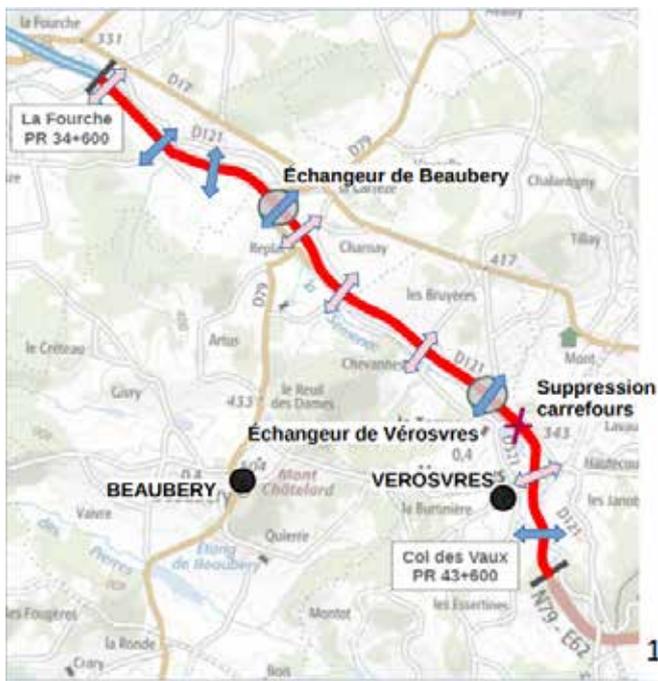
Laurence GUILLOUX, Alain JOLY, Gilles ROUGET, Jean-Didier CHARVET, Céline KUBIACZYK, Lionel CABATON, les référents PLUi



Travaux RCEA

La DREAL Bourgogne Franche Comté (Direction Régionale de l'Environnement et l'Aménagement et du Logement) a débuté les études relatives à la mise en 2x2 voies de la RN 79 sur le tronçon de 9km situé entre le lieu-dit « La Fourche » (Vendenesse lès Charolles) et le Col des Vaux (VEROSVRES)

Au cours de cette année, deux réunions ont eu lieu les 2 avril et 19 novembre 2021, à l'occasion desquelles la DREAL a présenté l'avancement des études d'aménagement et a été à l'écoute des besoins des différentes parties prenantes que sont la Commune, les riverains, les agriculteurs et l'entreprise Arbonis.



Les solutions techniques limitant l'impact sur l'environnement ainsi qu'une moindre consommation foncière et artificialisation seront privilégiées.

Des études acoustiques seront réalisées, de manière à garantir aux riverains à minima le respect des exigences réglementaires.

Une étude d'intégration paysagère sera réalisée sur l'ensemble du tracé et plus spécifiquement au droit du château du Terreau.

L'échangeur de Vérosvres, dont la conception est particulièrement délicate, devra notamment permettre la circulation des transports exceptionnels générés par l'entreprise Arbonis, ce qui engendre une forte contrainte. Actuellement, plusieurs options d'aménagement ont été proposées lors de

la réunion du 19 novembre dernier et doivent faire l'objet d'échanges entre les parties prenantes sur le tronçon situé entre Chevannes et le château du Terreau.

Les parkings et aires de repos existantes incompatibles avec la mise à 2x2 voies seront supprimées. La prise de décision relative à la réalisation de l'aire de repos envisagée à Vérosvres (à proximité du cimetière et de l'étang) est reportée à une date qui n'est pas encore fixée.

En phase chantier, la desserte d'Arbonis sera maintenue et la continuité d'itinéraire de la RCEA sera garantie : les coupures seront limitées au minimum nécessaire.

La DREAL souligne l'importance des échanges réguliers avec les communes concernées et les riverains et organisera, en fonction des besoins, des réunions tout au long de la conduite des études et de la réalisation des travaux.

Le calendrier prévisionnel annoncé à ce jour est le suivant :

- Procédures environnementales :
2019 \implies printemps 2023,
- Conception du projet :
septembre 2021 \implies septembre 2022,
- Procédure d'archéologie préventive :
courant 2022,
- Démarrage des travaux préparatoires :
fin 2022,
- Lancement des travaux principaux :
courant 2023 (durée des travaux non précisée).

Les prochaines étapes de conception prévues au cours du 1^{er} semestre 2022 sont donc :

le choix de l'option concernant la réalisation de l'échangeur au niveau de Chevannes – Le Terreau, et la définition des modalités de réalisation des différents ouvrages pendant les travaux tout en maintenant la circulation. La DREAL organisera des réunions avec les parties prenantes de la Commune à cet effet.

Travaux de voirie et aménagements divers

Travaux principaux effectués au cours de l'année 2021



Mise en place de la séparation eaux fluviales et eaux usées sur la Route du Lavoir

Cette opération a nécessité 5 mois de travail.

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la société SECUNDO, avec l'aide de notre agent communal et des membres du conseil municipal.

La pose des canalisations a été réalisée par la société PETAVIT.

Le revêtement, ainsi que la pose des pavés a été réalisée par la société GUINOT. A ce jour il reste un point à reprendre, la couche de bitume située en face du local de chasse.

CHEMINS GOUDRONNES

Réfection de la chaussée d'entrée du bourg dénommée route des écoliers



En même temps, il a été créé un chemin piétonnier en face de l'ancienne boulangerie qui prolonge le chemin des écoliers.

Reste la signalisation à aménager.

Lavau

Reprise du goudronnage de la route du centre du hameau de LAVAU jusqu'à la ferme BONIN après enfouissement des lignes électriques.

Route des PIERRES du hameau du Haut des Forêts

Gravillonnage.

LES BROSSSES

Goudronnage de la montée des brosses jusqu'à la croix.

Tous ces travaux ont été réalisés par la société THIVENT

Travaux voirie et autres réalisés par les employés communaux



MONTOT : chemin derrière la maison Guichard pour un accès aux champs de Eric Jandeau et Anthony Ruet.

LES ESSERTINES : chemin de la ferme Billonnet à la route de la croix des Ducs et celui qui rejoint la route de Dompierre les Ormes.

LE COL DES VAUX : chemin de Pascal Guilloux vers les Champs.

Reprise du chemin avec TRIVY qui va du croisement de la montée des 4 Chemins (à Lavau) à celui de la route des Broses.

Réfection partielle de ce même chemin qui relie

la route des Brosses à la route de TRIVY (col des Vaux).

Ces travaux ont été réalisés avec les matériaux de récupération de grès issus du renouvellement du réseau d'eau de LAVAU. Des matériaux venant des travaux de la RCEA avec des empierrements, le tout recouvert de grès fin.



En cours

Démolition du mur coté route du lavoir. Ce mur sera reconstruit par la Sté NOUVELLE GRIFFON.



Avril 2021 : remplacement du cadran de l'église



Les principaux investissements en 2022

Le principal investissement en 2022 sera la réfection de la voirie Route de Beaubery, depuis le parvis de l'église jusqu'en haut du bourg, à hauteur de l'entrée du lotissement. La Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier prend en charge la réfection du réseau d'assainissement et du réseau d'eaux pluviales et la mise en séparatif de ceux-ci sur environ 300 mètres linéaire de cette route. Ces réseaux sont très anciens, la commune prendra en charge 50% des travaux sur le réseau d'eaux pluviales. Le Syndicat des Eaux de l'Arconce prendra à sa charge le remplacement des canalisations en eau potable et des branchements sur cette même route. Leur remise à neuf est indispensable.

A l'issue de ces travaux, et comme pour les travaux Route d'Hautecour, la commune prendra à sa charge la reconstruction à neuf de la voirie

en créant notamment une bande de circulation réservée aux piétons.

Un bureau d'études vient de faire une proposition d'aménagement et a estimé le montant des travaux. Ces travaux commenceront au second semestre 2022, les travaux de voirie pouvant se terminer au début de l'année 2023. Les riverains seront bien-sûr consultés. Il nous faudra aussi organiser la circulation pendant la durée des travaux ce qui n'est pas une mince affaire.

Les autres dépenses qui seront budgétisées sont :

- Les frais d'étude pour l'extension et la rénovation de la salle communale.
- L'acquisition de matériel de voirie (remorque, balayeuse...) en commun avec une autre commune.
- L'acquisition éventuelle de terrains.

Maison d'assistantes maternelles - Les petits sorciers

Depuis janvier 2021, notre commune est totalement dépourvue d'assistantes maternelles.

Nous bénéficions des services de la garderie périscolaire du SEJ (service enfance jeunesse) qui est gérée par la Communauté de Communes Saint Cyr- Mère Boitier. Toutefois, ce service ne pallie que partiellement à nos besoins.

En effet, la garderie périscolaire accueille les enfants scolarisés à partir de 3 ans et plus. Ce mode de garde n'est pas adapté pour les nourrissons et les enfants non scolarisés.



A défaut de moyens de garde d'enfants en bas âge sur la commune de Vérovres, les parents mettent leurs enfants là où ils trouvent de la place, soit en maison d'assistantes maternelles à Dompierre les Ormes, Vendenesse lès Charolles, soit chez des assistantes maternelles qui se situent autour ou sur le trajet du lieu de travail des parents.

Cela a pour conséquence, la perte de futurs élèves pour nos classes du RPI VEROSVRES/BEAUBERY car certains parents font le choix de scolariser leurs enfants dans les écoles des villages qui les ont accueillis dès leur plus jeune âge.

Pour maintenir l'installation de jeunes couples dans notre village dynamique et où il fait bon vivre, il est important que des moyens de garde existent et que l'école reste ouverte. La qualité de l'enseignement donné aux enfants du RPI étant reconnue et appréciée.

Fort de ce constat, la municipalité a travaillé en concertation avec la population concernée, pour endiguer cette problématique, à savoir la création d'une MAM (maison d'assistantes maternelles).

Le 30 juillet 2021, l'association « les petits sorciers » a été créée par 2 assistantes maternelles agréées. La MAM n'est pas encore opérationnelle car nous sommes en attente de l'agrément de la Protection maternelle infantile et du Service Départemental Incendie et Secours.

Elle se situera au cœur du village, à proximité de l'école, des commerces et de la RCEA (axe Mâcon-Paray le Monial) donc très facile d'accès pour les parents.

D'autres communes, notamment Beaubery (RPI) seraient intéressées par ce service, car elles sont elles aussi en déficit d'assistantes maternelles.

La municipalité a une réelle volonté de développer une politique familiale dynamique, afin de permettre aux parents de concilier leur vie personnelle et professionnelle.

A noter que depuis janvier 2021, nous constatons que la population de la commune ne fait qu'augmenter. 26 personnes dont plusieurs jeunes couples se sont installés récemment à Vérovres ce qui est très positif pour l'évolution démographique de notre village.

Nous savons bien que la présence d'enfants, d'écoles dans un village est essentielle à la survie de nos communes et que cela a un intérêt intergénérationnel évident.



Les activités réalisées par les élèves de l'école de Vérosvres.

De janvier à juillet 2021, les élèves de la classe de CM1-CM2 se sont investis dans un projet musique en partenariat avec le CRESCENT de Mâcon (salle de spectacle accueillant des concerts). Les enfants ont créé avec l'aide des intervenants du CRESCENT (musiciens et intervenants issus du milieu du hip-hop) des chansons sur les thèmes de l'amitié, des droits des enfants, des saisons et de la protection des animaux et de la planète. Ils ont écrit les textes, les ont mis en musique à la façon d'un slam (texte lu et chanté sur une musique) puis après avoir répété sur la scène du CRESCENT les ont présentés à leurs parents lors d'un spectacle de fin d'année.



Les élèves de l'école se sont investis dans plusieurs projets départementaux : Le projet Tw'haïku : les élèves de CP/CE ont écrit en groupe des haïkus (petits poèmes japonais de 5-7-5 syllabes) à partir de photographies proposées sur différents éléments (l'eau, les monuments, les couleurs). Ces haïkus ont été partagés avec les autres classes participantes via une plateforme internet.

Le projet défi anglais : l'occasion d'apprendre du vocabulaire et des notions en anglais tout en partant à la découverte de la ville de Londres pour les CP/CE et de New York pour les CM.

La fête de la science en novembre 2021 : le thème de cette année était les plantes et les relations entre les différents habitants de la nature : chaîne alimentaire, relations entre les champignons et les arbres, relations entre les plantes dans un jardin, rôle des insectes pollinisateurs.

Les élèves de l'école ont participé au concours du kangourou des mathématiques le 18 mars 2021. Après s'être entraînés en classe, ils ont, pendant une heure, répondu aux questions du concours

national pour les élèves de CE2 et CM, les élèves de CP/CE1 ont quant à eux réalisé des petits exercices de logique mathématiques. Parmi les élèves, 5 ont reçu un prix pour leurs résultats et leur bon classement. Tous les élèves ont reçu un diplôme et un jeu de cartes pour leur implication.

Comme chaque année, les élèves ont participé au prix des incorruptibles : durant l'année, ils lisent et étudient une sélection de livres puis votent, durant le mois de mai, pour leur livre préféré (l'occasion de travailler sur les modalités de vote et de les mettre en application comme les grands). Le livre qui reçoit le plus de vote de la part des élèves de France reçoit un prix.

Les élèves ont participé pour la seconde année au festival du court métrage : après avoir visionné plusieurs courts métrages en classe, ils ont voté pour leur film préféré.

En juin 2021, les élèves de la classe de CP/CE se sont rendus, en guise de sortie de fin d'année au cinéma de Charolles pour visionner le film Yakari (film choisi par les élèves). Un bon moment partagé et une bonne occasion de retrouver les salles de cinéma.



Après un travail en classe sur les règles de la route, les élèves de CE2 ont passé le questionnaire d'examen qui leur a permis de valider le permis piéton. Ils sont désormais capables de se déplacer en toute sécurité.

Les élèves de Vérosvres se sont rendus à l'école de Beaubery en marchant le 5 juillet dernier, une randonnée qui nous a permis de retrouver les copains de maternelle pour un moment convivial avec la présentation des chants appris durant l'année.

En fin d'année, les élèves de GS accompagnés de leurs parents sont venus à Vérosvres pour visiter leur future classe. Un padlet (lieu de stockage en ligne) réalisé par les élèves de la classe de CP/CE leur a été présenté afin de préparer au mieux les élèves et de répondre à leurs interrogations avant la grande rentrée en CP.

Depuis quelques années, les écoles du RPI sont engagées dans une démarche de développement durable. Plusieurs actions sont mises en place dans les écoles afin de sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement : la mise en place d'un compost pour recueillir les déchets organiques de la cantine, une opération de recyclage des cartouches d'encre, la participation à des défis sur le recyclage permettant à l'association « Electriciens sans frontières » de mener des actions d'électrification de villages en Afrique, ce qui permet également de sensibiliser les élèves aux différents modes de vies sur la planète. Les élèves cultivent un petit jardin dans des bacs dans la cour de récréation : ils ont ainsi semé et planté des haricots, des tomates cerises, des choux-raves, de la menthe, du persil, de la mâche, des bulbes de fleurs et des fleurs pollinifères, le tout dans le respect des saisons. Toutes ces actions ont permis aux écoles du RPI d'acquérir le niveau 1 du label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) de l'éducation nationale. Ce label est valable pour 5 ans.



Durant cette année 2021, les élèves de l'école ont suivi la mission de Thomas Pesquet à bord de l'ISS. Après avoir visionné son décollage et son arrivée dans l'espace, ils ont tout au long de sa mission visionné les photos de la Terre qu'il a publiées ainsi que la position en direct de l'ISS tout comme une sortie dans l'espace de l'astronaute français. Les élèves ont également profité de ce projet pour faire des sciences en apprenant le nom des planètes, en faisant décoller des mini-

fusées, ... Dans le prolongement de ce projet, l'école a été sélectionnée pour participer au projet #ElèveTonBlob qui rassemble 4500 établissements dans toute la France. Cette expérience éducative de la mission Alpha de Thomas Pesquet a été proposée par le CNES en partenariat avec le CNRS et avec le soutien de l'académie de Toulouse a eu pour but de reproduire sur terre (dans les classes) les expériences menées par Thomas Pesquet à bord de l'ISS sur un organisme unicellulaire jaune : le blob (de son vrai nom *Physarum Polycephalum*). Ce fut l'occasion pour les élèves de créer et mettre en place leurs propres expériences scientifiques, comme les chercheurs et de se trouver une passion pour ce blob.

Comme depuis plusieurs années, les élèves de l'école se sont rendus durant le mois de septembre à la piscine de La Guiche pour un cycle natation de 7 séances. Les élèves y travaillent leur aisance aquatique et leur qualité de nageurs. Les progrès sont visibles d'années en années et ce cycle reste un moment très apprécié des élèves.



Le 15 octobre 2021, les élèves du RPI se sont retrouvés à Saint-Julien-de-Civry pour assister au spectacle de cirque « On avait dit qu'on se touchait pas » de la compagnie du Cirque Compost dans le cadre du festival Sème ton cirque.

Après avoir appris la Marseillaise en classe et effectué un travail sur la première guerre mondiale, les élèves de l'école ont participé aux commémorations du 11 novembre dans les communes du RPI. Pour clore ce travail, ils se sont rendus au musée du Poilu à Sivignon où ils ont pu découvrir des objets datant de cette guerre.

Arbonis en 2021 !

Arbonis a su traverser les bouleversements engendrés par la crise sanitaire et les pénuries de matériaux. Actuellement, avec un carnet de commande important et de bonnes perspectives pour l'avenir, **ARBONIS RECRUTE** (faites le savoir dans votre entourage) !

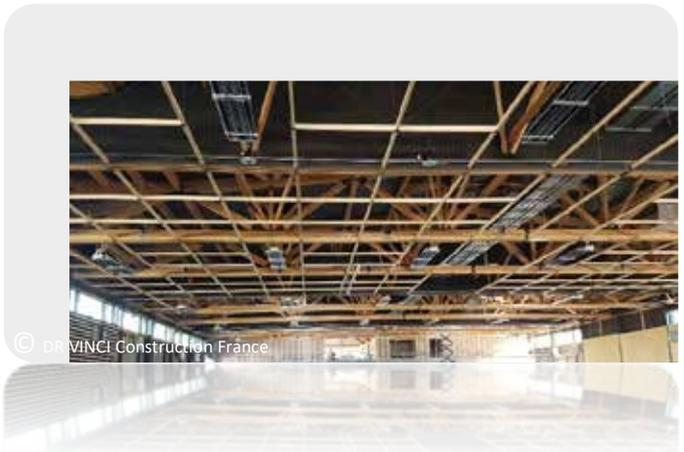
Cette année encore, le nom de **VEROSVRES** va s'afficher sur de nombreux panneaux de chantier sur le territoire français et à l'étranger.

Comme les images peuvent en témoigner, l'année 2022 va commencer sur de très gros chantiers parisiens, savoyards, lyonnais mais aussi à La Réunion et au Maroc.

NOS CHANTIERS MAJEURS DE 2021 !

ROCHEXPO – LA ROCHE-SUR-FORON (74)

- Cubage bois : 1 500 m³
- Durée du chantier : 5 mois



NEW – ASNIERES-SUR-SEINE (92) Immeuble de bureaux Bâtiment R + 7

- Structure poteaux poutres bois
 - 12 000 m² de plancher CLT
- 1 150 m³ de charpente bois lamellé collé

ALAINE - Extension plateforme logistique - FRAGNES (71)

- 24 000 m² de surface toiture
- 1 075 m³ de charpente bois lamellé collé
- Poutres cantilevers reposant sur poteaux béton, portées de 28,45 m

→ Intervention : Mai 2021

Durée : 8 semaines



© DR VINCI Construction France



© DR VINCI Construction France



INTERMARCHÉ – Plateforme logistique ROCHEFORT-SUR-NENON (39)

- 45502 m² de surface
- 2 057 m³ de bois lamellé

© GSE

NOS CHANTIERS 2022 - FRANCE ET EXPORT

- ▶ AEROPORT Roland Garros Nouvelle Aérogare Ouest SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION (97)



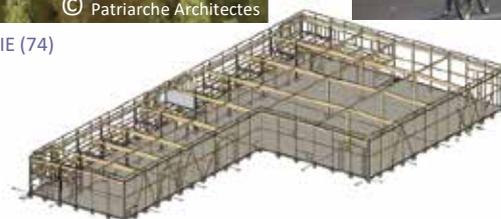
© Patriarche Architectes

- ▲ Extension Usine – HAUTE SAVOIE (74)
2 800 m³ de bois Lamellé collé



© DIETMAR FEICHTINGER ARCHITECTES

- ▶ Construction d'un bâtiment tertiaire
- ▶ STONEHEDGE – 2 Bâtiments Industriels SAINT-BONNET-DE-MURE (69)



Garage Pernin

Bonjour,

Un petit mot pour nous présenter : Alexandre et Salomé PERNIN ! Repreneurs du Garage JANIN devenu Garage PERNIN. Alexandre à l'atelier : mécanicien et électromécanicien, passionné par son travail et qui adore travailler sur tous types de véhicules (des véhicules de collection type JEEP Willis, aux plus récents) et Salomé ainsi que notre petite labrador Léia au bureau. Nous sommes ravis de pouvoir faire perdurer le garage et de continuer de vous accueillir du lundi au samedi matin, et peut-être aurez-vous la chance de croiser notre petite apprentie: Noémie, 2 ans et a priori future mécanicienne ! Merci à l'aimable clientèle ainsi qu'à Olivier et Madeleine de nous avoir soutenus dès le début, nous permettant de lancer sereinement notre entreprise. Et merci également à la commune de Vérosvres de nous donner l'occasion de nous faire connaître un peu plus ainsi qu'à ses habitants pour leur accueil chaleureux !

Excellentes fêtes à tous,

Alexandre, Salomé, Noémie et Léia



Don du Sang

COLLECTES de SANG

**SAINT BONNET
DE JOUX**

2022

Ventes de

Fleurs



COLLECTES DE SANG 2022

Jeudi 6 Janvier de **15h30 à 19h30**
Jeudi 3 Mars de **15h30 à 19h30**
Vendredi 27 Mai de 9h00 à 13h00
Mercredi 3 Août de 9h00 à 13h00
Jeudi 20 Octobre de **15h30 à 19h30**

Ventes de
Fleurs



Vendredi 6, Samedi 7 et Dimanche 8 Mai
Vendredi 21 et Samedi 22 Octobre

Amicale pour le don du sang bénévole de Saint-Bonnet-de-Joux et de sa région

FB - 06.16.83.71.548

Collectes de sang à la salle des fêtes de DOMPIERRE LES ORMES - 2022

LUNDI 10 JANVIER de 14 h 30 à 18 h 30

LUNDI 14 MARS de 14 h 30 à 18 h 30

MERCREDI 18 MAI de 8 h 30 à 12 h 30

LUNDI 18 JUILLET de 8 h 30 à 12 h 30

LUNDI 10 OCTOBRE de 14 h 30 à 18 h 30

Sophrologie

Depuis **mars 2021**, après l'obtention de mon diplôme, j'ai ouvert mon cabinet de sophrologie à Vérosvres.

Mais qu'est-ce que la **sophrologie** ?

Un bien grand mot qui veut simplement dire **l'étude du bien-être** !!

En clair, c'est un ensemble de techniques orientales et occidentales, qui s'inspire du yoga, de l'hypnose et du zen, mis en place en 1960 par un neuropsychiatre et qui permet d'acquérir une **meilleure connaissance de soi** afin **d'affronter les défis du quotidien avec sérénité**.



Après m'être occupée d'enfants de nombreuses années et pour avoir pratiqué du Qi Gong pendant 12 ans bientôt, je me suis aperçue que la respiration pourtant très importante, n'était guère maîtrisée et que la pratique de mouvements lents en pleine conscience permettait de retrouver un équilibre indispensable pour vivre en bonne santé et sereinement.

Je me suis formée à la sophrologie à Lyon pour pouvoir à mon tour aider les autres à découvrir leurs propres ressources afin d'améliorer leur qualité de vie.

La sophrologie permet effectivement de :

- Diminuer l'anxiété, garder son calme, avoir un sommeil réparateur
- Combattre certaines addictions, peurs ou phobies
- Apprendre à **gérer son stress et ses émotions**
- Retrouver ou garder un état de bien-être
- Accompagner une femme avant et après son accouchement
- Permettre à un sportif d'être plus performant
- De se détendre avant une intervention médicale ou avant d'aller chez le dentiste
- Préparer un examen, un concours, un entretien d'embauche, un rendez-vous important
- Apprendre à un artiste à gérer son trac
- Donner à un enfant les moyens de rester concentré, d'être plus attentif ou d'améliorer sa mémoire

En règle générale, de trouver des solutions pratiques et efficaces dans toutes les situations de la vie quotidienne...

La **pratique en individuel** permet en 6 à 10 séances de trouver une solution à ce qui a été cité au-dessus.

La **pratique en groupe** permet de s'accorder une heure pour soi pour se détendre, de trouver nos propres ressources afin d'aller de l'avant, de se maintenir en santé.

J'organise également des ateliers à la journée.

Pour les **entreprises**, la sophrologie permet de mieux s'adapter aux changements et ainsi d'être plus performant.

Grace à des exercices de **respiration**, de **détente musculaire** et de **visualisation positive**, la sophrologie est une méthode qui permet de retrouver ou de maintenir l'harmonie et l'**équilibre** en toute autonomie.

Mais pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter mon site Web :

<https://sophrosophie71/wixsite.com/sophrologie>

ou à me contacter au 06 31 12 32 37 - ou par mail : sophrosophie71@gmail.com

Fleurissement

L'embellissement du bourg se poursuit peu à peu avec de nouveaux aménagements.

Arbustes, vivaces et annuelles se côtoient dans les parterres pour un fleurissement tout au long de l'année qui évolue au fil des saisons.

Une couche de pouzzolane a été installée dans le bac devant la mairie pour éviter la pousse de mauvaises herbes et retenir l'humidité.

En 2020, le jury départemental des villes et villages fleuris n'a pas fait de visite, les prix ont été attribués pour les années de participation : 16 pour Vérosvres.

Cette année, le 29 juin, nous avons eu la visite du jury qui a observé nos réalisations et nous a fait part de ses conseils pour un cadre de vie végétalisé.



Tout ce que vous voulez savoir sur Vérosvres existe : c'est WIKI Pays, le site pour mieux connaître la commune et ses habitants au cours de son histoire

À Vérosvres, une dizaine de personnes soucieuses de faire connaître l'histoire et le patrimoine se sont réunies régulièrement à partir de l'automne 2019 avec l'aide de Aurèle Cordier du PETR et de Agnès Olivier de Villages Solidaires. Nous avons en effet profité du soutien du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne qui souhaite promouvoir le territoire et le patrimoine de chaque commune. Notre but était aussi de mieux maîtriser le numérique avec nos propres outils : tablette, smartphone ou ordinateur.

La création de ce site nous a donné la satisfaction de contribuer à notre tour à la richesse d'internet. Il est complémentaire au site de la commune verosvres.fr parce qu'il est orienté sur le partage d'informations pour conserver la mémoire de notre pays.

L'équipe s'est constituée au fil du temps par Agnès Aublanc, Suzanne Aupoil, Françoise Basset-Mathieu, Marie-Hélène Bidaut, Simone Brumaire, Yvonne Larive, Soeur Suzanne, Denise Taboulot et Philippe Trichard.

Chacun des participants a proposé un ou plusieurs articles en creusant sa propre mémoire ou en s'aidant d'écrits ou de livres déjà parus comme La monographie de la commune de Vérosvres de Lucien Villars. Tous ces textes ont été relus et approuvés en équipe ainsi que les photos.

Ce site est à l'image de wikipedia avec une structure pré-définie et découpée selon les chapitres suivants :

La situation administrative rappelle les différents rattachements de la commune sur les 20 dernières années.

L'Histoire et Patrimoine.

En rappelant déjà l'étymologie de Vérosvres et ses hameaux puis en listant les dates structurantes depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours. L'histoire locale nous relate l'influence des guerres de religion sur le pouvoir des seigneurs régnant sur Vérosvres avec la prédominance pour le château du Terreau.

Le patrimoine est abordé par les différents monuments et bâtiments de la commune. Voici un

aperçu ci-contre.

Un grand article est consacré aux différentes écoles libres et publiques du bourg et à l'histoire de l'école des Janots située à l'emplacement de la maison natale de Marguerite-Marie Alacoque. Un dernier article détaille l'histoire de la voie ferrée dont le tracé a façonné le territoire.



Le site se trouve à environ 800 mètres au nord-ouest de l'église actuelle.

Françoise Vignier conservateur du patrimoine (Bourgogne) donne la description suivante :

Cerné de toisés asséchés, le château consiste en un corps de logis principal et deux ailes en retour d'équerre encadrant une cour.

Couverts de toits à croupes, ces bâtiments comprennent un rez-de-chaussée, un étage carré percé de baies à linteaux en arcs segmentaires et un étage de combles éclairé par des lucarnes à pignons découverts. Celle qui se trouve au centre de la façade du corps principal donnant sur la cour d'honneur est inscrite entre deux pilastres supportant un fronton cintré et flanqué d'ailerons.

La façade est flanquée sur ses angles de deux tours rondes à base légèrement talutée, vestiges de l'ancienne forteresse. A la tour sud-ouest est accolée une tourelle circulaire coiffée, comme elle, d'un toit conique. Une terrasse à balustrade, reliée au parc par un large pont de pierre, règne entre les deux tours. Un pavillon du XIX^e s. à un sous-sol, deux étages carrés, un étage attique et un étage de comble sous un toit brisé, est adossé à l'aile nord. Il est percé à l'est d'une haute porte-fenêtre en plein cintre donnant sur un balcon courbe à appui-corps en fer forgé.

L'ensemble est précédé, au centre d'une grille, d'un portail à piédroits en bossages surmontés de lions porteurs des armoiries des Thibaud de Noblet et des Saulx-Tavannes.

Le chapitre **Loisirs et culture** détaillera les activités existantes et le travail des associations.

Pour le moment, nous rappelons que les bulletins municipaux, avec un accès direct sur le site de la commune où ils sont à disposition, ont déjà donné beaucoup d'informations sur ces activités chaque année.

La bibliothèque et le fleurissement font l'objet de sous-chapitres spécifiques.

Les personnalités qui ont marqué la commune sont citées pour leur influence et la trace qu'elles ont laissée dans la mémoire des habitants. On trouvera par exemple le père Louis Guittat, René Fargeot, les maires et même les centenaires.

Le chapitre **Économie** recense par un lien sur le site de la commune, les acteurs qui contribuent à l'économie sur Vérosvres. L'agriculture activité toujours prépondérante tout au long des siècles, les artisans et commerçants qui font vivre la commune. Un paragraphe est consacré à Arbonis, la principale industrie du village de charpente et lamellé collé.

Le chapitre **Espace et Territoire** est déjà bien fourni. Il nous éclaire sur la situation géographique de Vérosvres au coeur des vallons du sud de notre département, sur la géologie de la commune, ses

étangs et cours d'eau, les chemins de randonnées et le grand axe routier RCEA.

WikiPays Vérosvres est à disposition depuis février 2021 à l'adresse :

<https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/index.php?title=Vérosvres>.

Ou par un moteur de recherche en tapant les mots clés **wiki pays Vérosvres**.

A noter que vous trouverez le même type d'information sur les autres communes du Mâconnais Sud Bourgogne sur la page d'accueil au lien suivant :

<https://wiki-macon-sud-bourgogne.fr/index.php?title=Accueil>

Toute l'équipe espère que ce site confortera vos souvenirs et suscitera votre curiosité en vous révélant des aspects encore inconnus sur Vérosvres. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un espace coopératif et vivant, vos suggestions seront les bienvenues. Si vous avez d'autres infos sur la commune, des photos anciennes ou des histoires pittoresques, n'hésitez pas à contacter Philippe Trichard pour les partager, mail : p_trichard@orange.fr.

L'équipe WikiPays

Cimetière

Le bon entretien du cimetière fait partie des objectifs de la commune.

L'enherbement de certaines surfaces donne satisfaction et grâce à des passages réguliers pour le désherbage des allées, le cimetière de Vérosvres est toujours propre ; les personnes qui viennent s'y recueillir apprécient et le font savoir. Une opération de reprise de concessions est en cours.

Les tombes qui paraissaient ne plus être visitées et dont la mairie n'avait pas de coordonnées de la famille ont été recensées.

Un procès-verbal avec la liste des concessions concernées a été signé le 15 avril 2021.

De petits panneaux ont été placés pour que les familles prennent contact avec la mairie pour exprimer leur volonté.

Après 3 ans, soit le 1^{er} mai 2024, un nouvel état des lieux sera fait et les concessions abandonnées seront reprises.



À partir du
1^{er} FÉVRIER 2022

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES
RÉUNIS DANS **LE JAUNE !**

Lancement des extensions de consignes de tri



A partir du **1^{er} février 2022**, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n’y a pas d’exception, si c’est un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune. En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la **déchèterie**.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d’énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n’imbrique pas les emballages lorsqu’on les trie, on les vide et on les jette en vrac ! 😊



En attendant le 1^{er} février 2022, les consignes de tri restent inchangées :



BAC JAUNE

Bouteilles et flacons en plastique, cartonnnette, emballages en métal



BAC BLEU

Papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.)



BAC VERT

Pots, bocaux et bouteilles en verre



BAC GRIS

Ordures ménagères



FORMATION SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

Pourquoi n'y a-t-il pas une date unique de démarrage dans toute la France ?

Prochainement, tous les Français auront des consignes de tri simplifiées. Actuellement, 1 Français sur 2 peut trier tous ses emballages.

Pour mettre en place la simplification des consignes de tri, il faut que le centre de tri de la collectivité soit équipé pour recevoir ce nouveau flux de déchets. La loi laisse donc un délai aux gestionnaires des centres de tri pour réaliser les travaux nécessaires et s'organiser.

Tous ces nouveaux emballages en plastique sont-ils vraiment recyclés ?

100 % des emballages sont valorisés bien que tous ne soient pas encore recyclés (90 % en matière et 10 % en énergie). L'industrie du recyclage fait des progrès notamment sur les plastiques puisqu'il n'y a pas UN mais DES plastiques. Aujourd'hui, on sait très bien recycler les bouteilles et flacons (avec les bouchons), les sacs et les films, certaines barquettes. Certains emballages seront orientés vers de nouvelles filières de recyclage en construction qui ont besoin d'un gisement de matière important pour être opérationnelles.

Pour d'autres, des recherches sont en cours. Les recycleurs expérimentent de nouveaux process et les industriels travaillent sur l'éco-conception de leurs emballages.

Point positif : la simplification du geste de tri « booste » les performances de l'ensemble des matériaux. Sur les zones en simplification, les performances de tri augmentent en moyenne de 3 kg / habitant (la moitié concerne les nouveaux emballages, l'autre moitié les flux déjà triés).

Les emballages sales vont souiller les autres !

Il convient de bien vider et racler les emballages.

- 1 - On ne demande pas de laver les emballages (on ne fait pas couler l'eau du robinet exprès mais on peut utiliser un fond d'eau de vaisselle ou autre) car le but du tri et du recyclage, c'est de faire des économies (notamment d'eau qui est un bien de plus en plus précieux).
- 2 - Il faut que les emballages soient bien vidés (pas de restes de repas à l'intérieur, pas de liquide dans

les bouteilles et flacons). Même s'il reste un peu de salissure, ce n'est pas grave.

Exemple : de l'huile ou un peu de sauce tomate sur le carton à pizza n'empêchera pas son recyclage.

- 3 - Pour éviter les odeurs, on peut laisser les bouchons pour certains emballages.



Pourquoi est-ce que je ne peux pas mettre mon cintre en plastique dans le tri, c'est bien du plastique pourtant ?

Désormais, vous n'avez qu'une seule question à vous poser :

- si c'est un **emballage** (bouteille, flacon, pot, sac, film, tube...) : je le dépose dans mon contenant de tri,
- si ce n'est pas un emballage mais un **objet** (cintre, passoire, gant, petit jouet sans pile) : je le jette avec les ordures ménagères.

Cela vaut pour le plastique et les autres matières également.

Avec ces nouvelles consignes de tri, mon bac, mon sac ou le conteneur jaune ne seront pas suffisants, ça va déborder !

- 1 - Pour gagner de la place, vous pouvez aplatir vos petits cartons (les gros sont à déposer en déchèterie), vos briques alimentaires. En revanche, on n'imbrique pas les emballages les uns dans les autres.
- 2 - Si vraiment votre contenant de tri déborde, vous pouvez contacter votre collectivité pour trouver une solution adaptée.
- 3 - Pour réduire le volume et le nombre d'emballages, on peut aussi essayer de changer ses habitudes de consommation : acheter en vrac ou à la coupe, éviter les imprimés publicitaires avec l'autocollant « stop pub », boire l'eau du robinet (beaucoup moins chère que l'eau en bouteille) et utiliser une gourde, etc.

Vous pouvez retrouver plein d'idées sur le site internet du SYTRAIVAL : www.sytraival.com

Le recyclage permet de fabriquer de nouveaux objets :

9 x



ACIER

230 x



ALUMINIUM

20 x



Moi, je ne trie pas. Ils re-mélangent tout avec les ordures ménagères, ça ne sert à rien !

Les emballages déposés dans les contenants de tri (jaunes) sont acheminés au centre de tri puis rejoignent les usines de recyclage. Les centres de tri ouvrent leurs portes au moins une fois par an. Profitez-en pour aller les visiter.



Quant aux ordures ménagères, elles sont acheminées vers l'unité de valorisation énergétique de Villefranche-sur-Saône. La chaleur dégagée par l'incinération des ordures ménagères est transformée en électricité ou en chauffage.



Je n'ai pas le temps de trier, ils n'ont qu'à embaucher des chômeurs pour le faire.

Le premier geste de tri à la maison est irremplaçable. Personne ne peut le faire à votre place. Et c'est grâce à ce premier geste que des emplois sont créés : au centre de tri, dans les usines de recyclage, au SYTRAIVAL et les autres syndicats ou communautés de communes adhérentes.

Le tri est créateur d'emplois locaux (plus que les autres modes de traitement).

Au niveau national, 84 % des emballages et papiers triés en France sont aussi recyclés en France, 15 % dans les pays européens, seulement 1 % ailleurs dans le monde.

Moi, je ne trie pas le verre. Les points de tri sont trop loin.

N'y allez pas exprès. En emmenant les enfants à l'école, en allant travailler, en allant faire vos courses, vous en trouverez forcément un sur votre trajet.

Les points sont positionnés à des endroits sécurisés (pour pouvoir se garer), qui soient passants et où les camions grues puissent vider facilement les contenants (pas de fil électrique, d'arbres...).

Il ne faut surtout pas arrêter de trier les pots, bocaux et bouteilles en verre car le verre se recycle à 100 % et à l'infini ! Cela permet de faire des économies d'énergie et de matières premières. Pas besoin de les nettoyer, le verre est fondu (à 1 200° C).

Trier pour maîtriser les coûts : vrai ou faux ?

VRAI. Aujourd'hui, s'il fallait incinérer tout ce qui est recyclé, cela aurait un impact financier beaucoup plus important. En effet, l'incinération va coûter de plus en plus cher dans les années à venir. En revanche, les coûts du tri et du recyclage sont compensés par la participation financière des éco-organismes* qui rendent alors ce procédé moins cher pour les collectivités.

**Eco-organismes : les industriels payent une éco-contribution aux éco-organismes afin que ceux-ci s'occupent de la collecte et du traitement des déchets liés à leurs produits mis sur le marché. Cette contribution est répercutée sur le consommateur lors de l'achat des produits par le paiement d'une éco-participation.*

C'est aux industriels de faire des efforts, pas à moi !

Beaucoup d'emballages (pour les biens de première nécessité) ont perdu de leur poids. Une bouteille d'eau en plastique a presque perdu 1/3 de son poids en 10 ans. Beaucoup d'industriels travaillent sur l'éco-conception de leurs emballages (en diminuant leur poids, en intégrant de la matière recyclée, en proposant des emballages mono-matériau). Le sur-emballage en carton autour des yaourts vendus par 4 a quasiment disparu ; l'information est directement inscrite sur le pot de yaourt.



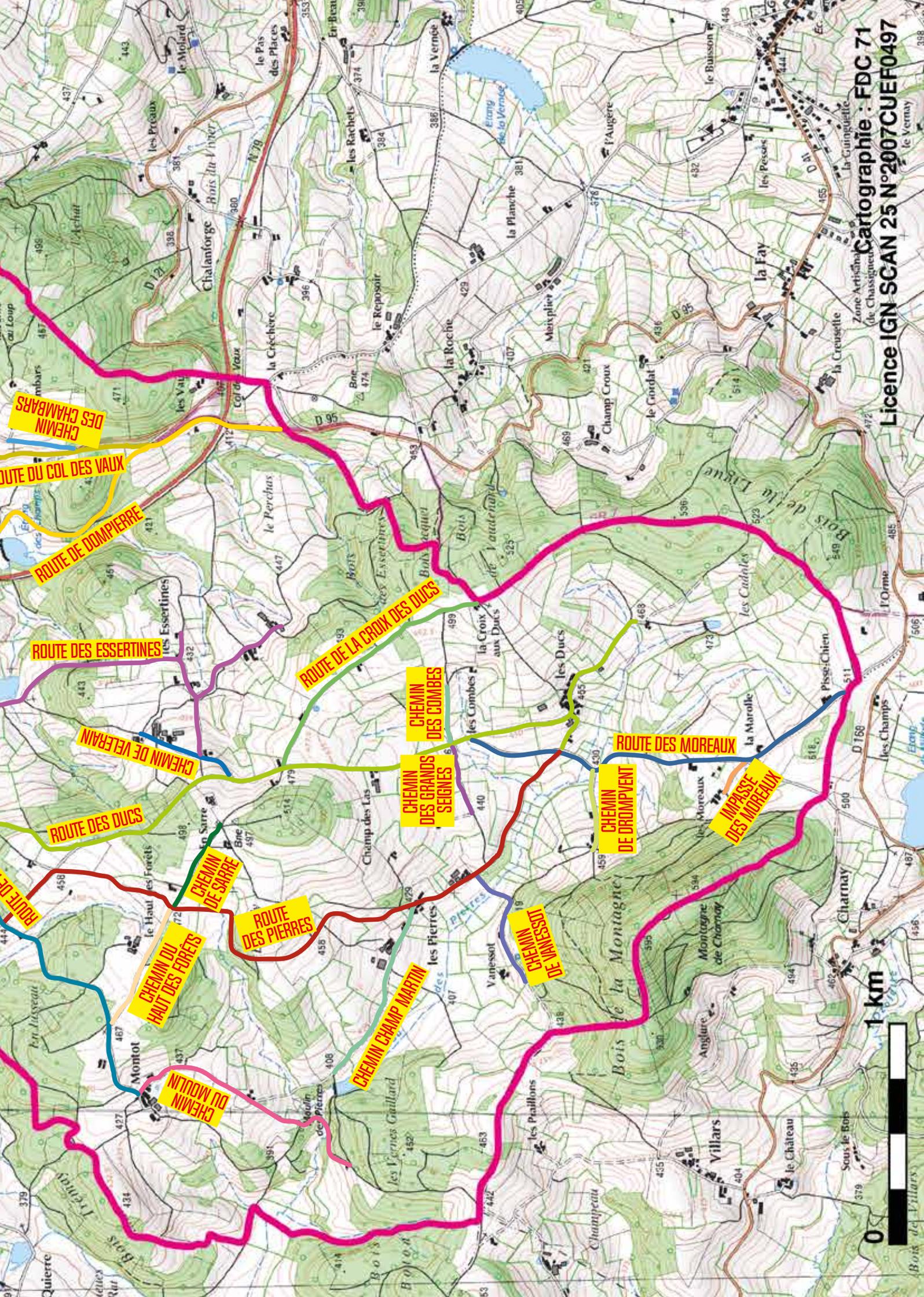
Source : CITEO

En tant que consommateur, je peux aussi décider de donner ma préférence à des produits durables (éviter les produits à usage unique) et peu emballés (achats en vrac). Je peux décider de boire l'eau du robinet, préférer une éponge aux lingettes, etc.

J'ai aussi des choix à faire même si c'est difficile de changer ses habitudes.

On peut tous réfléchir à ce que l'on peut améliorer sans avoir l'impression de perdre de son confort de vie.

Chaque geste compte !



CHEMIN DES CHAMBARBS

ROUTE DU COL DES VAUX

ROUTE DE DOMPIERRE

ROUTE DES ESSERTINES

ROUTE DE LA CROIX DES DUCS

CHEMIN DES COMBES

CHEMIN DES GRANDS SEIGNES

ROUTE DES MOREAUX

CHEMIN DE DROMPVENT

IMPASSE DES MOREAUX

CHEMIN DE VANSOT

ROUTE DES PIERRES

CHEMIN CHAMP MARTIN

CHEMIN DU MONT

CHEMIN DU HAUT DES FORETS

CHEMIN DE SARRE

CHEMIN DE VETEVAN

ROUTE DES DUCS

ROUTE DE VETEVAN

CHEMIN DE LA MONTAGNE

0 1 km

Cartographie : FDC 71
Licence IGN SCAN 25 N°2007CUEF0497

Activités Syndicat des Eaux de l'Arconce

Actuellement, le SIE Arconce regroupe 32 Communes.



La population concernée est d'environ **7800 habitants pour 3 800 abonnés.**

La capacité du réseau est d'environ **9500 habitants**

Le linéaire de réseau est d'environ **500 kms** (70 % PVC, 10% fonte, 20 % amiante ciment, ce matériau arrivant en fin de vie. Installé au début des années 60, on dénombre beaucoup de casse).

LA QUALITE DE L'EAU

Dans le cadre du contrôle sanitaire, aucune non-conformité n'a été relevée sur les paramètres physicochimiques et microbiologiques

INFORMATIONS SUR LA PRODUCTION D'EAU EN 2020.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Arconce possède un seul site de captage en propre, localisé sur la commune de Viry. Il s'agit de la source des Brosses. Le volume produit est de 220 000 m³; le volume importé est de 649 000 m³. L'essentiel de ce volume provient du SAE du Charollais via les SIE du Brionnais et de Bourbince Oudrache en complément de la production du SIE de l'Arconce.

Le volume exporté est de 123 000 m³; la consommation annuelle par les habitants est de 500 000 m³.

Le Rendement hydraulique des canalisations est de l'ordre de 76%, au niveau national il est de 72%

Informations sur la maintenance du réseau :

le SIE de l'Arconce présente un indice linéaire de pertes de **1,1 m³ /jour.km**

Ces pertes sont dues essentiellement aux fuites sur la canalisation.

65% des canalisations datent de la période 1960-1964. Les canalisations amiante ciment arrivent en fin de vie 21% des conduites de cette époque.

Taux de renouvellement sur 5 ans fonction des moyens financiers disponibles					
2015	2016	2017	2018	2019	2020
0,8%	0,7%	0,7%	0,7%	0,8%	0,8%

Soit environ 4 km/an pour un budget de l'ordre de 700 000 €

Travaux programmés sur 2021 2022 pour améliorer les canalisations

Année de programmation	COMMUNE	
2021	Renouvellement réseau SAINT MARTIN DE SALENCEY et CHEVAGNY SUR GUYE (1ère partie)	Programme de travaux financé à 70% par la ZONE RHIN RHONE longueur prévue 25 kms
2021	Renouvellement Martigny-le-Comte et Viry	
2022	Travaux de renouvellement au bourg de Vérosvres avec reprise de branchements	
2022	Suite renouvellement SAINT MARTIN DE SALENCEY ET CHEVAGNY SUR GUYE (2ème partie)	Programme de travaux ZONE RHIN RHONE
Réalisation selon financement	Suite des travaux de renouvellement à Martigny-le-Comte	

Pour 2022 le prix / m³ de l'eau augmentera de 2%

Electricité



Le SYDESL a procédé à l'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et de l'éclairage Public du hameau de Lavau.

En continuation du programme d'amélioration et de mise en conformité, les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et de la fibre sur le hameau de Hautecour débiteront sur le premier trimestre 2022.

Pour la durée des travaux, les voies d'accès habituelles seront soumises à perturbations.

La Bibliothèque

En 2020, la bibliothèque de Vérosvres entrait dans sa quatrième décennie d'activité.

Depuis septembre, elle accueille à nouveau les élèves toujours très heureux de revenir choisir leurs livres et aussi de profiter du conte avec autant de plaisir et d'attention. La lecture rituelle de l'histoire suscite, manifestement chez eux, la curiosité où leur imaginaire a libre cours.



En novembre, le relais de Sivignon s'est désolidarisé de Vérosvres mettant fin à nos échanges par rupture de la convention signée en 1997 entre les deux communes. Celle-ci souhaitant prendre son indépendance.

Cette année, nous avons fait l'acquisition de 72 livres adultes et jeunes tous genres confondus : romans et documentaires.

Nos lecteurs sont toujours très présents, de nouvelles inscriptions confirment la place qu'occupe dans notre village la bibliothèque, lieu de rencontre et de partage.



La lecture est un moment d'apaisement et de rêve.

Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2022 sereine et pleine d'espoir.

Horaires d'ouverture :
le mercredi de 14h à 16h30
un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30

Les ateliers « BONS JOURS » 2021

Depuis quelques années déjà, les « Ateliers Bons Jours » proposent des ateliers pour seniors. C'est l'occasion d'apprendre, de s'informer, de réviser ses connaissances, d'échanger, etc...

Plusieurs personnes ont répondu avec enthousiasme pour un premier atelier sur LA MÉMOIRE en 2018 (groupe de personnes limité à 10). Un autre atelier a été organisé l'année suivante sur le thème de LA NUTRITION.

Nous avons programmé en 2020 l'atelier BONUS-TONUS axé sur les médicaments, les médecines alternatives, l'hygiène naturelle à la maison. Avec les événements, celui-ci s'est finalement déroulé du 30 août au 11 octobre 2021.

Un grand projet pour 2022 : un atelier pour réviser notre CODE DE LA ROUTE avec simulateur de conduite sera organisé au printemps. Tous les détails de cet atelier sont indiqués sur la fiche ci-dessous. Pour les personnes qui auraient des questions ou souhaiteraient s'inscrire, n'hésitez pas à appeler le 06.41.95.17.66.



En voiture, je me rassure

Conseils et astuces pour rouler en toute confiance

Pourquoi cet atelier ?

Continuer à se déplacer permet de préserver son autonomie et sa vie sociale, notamment en milieu rural en raison d'une offre de transports limitée et inadaptée aux besoins des retraités. Pourtant, 40 % des conducteurs seniors rencontrent des appréhensions sur la route :

- Peur de commettre des erreurs de conduite,
- Peur d'avoir un accident,
- Anxiété, peur des autres conducteurs,
- Giratoires, autoroutes,
- Somnolence,
- Code de la route, nouveaux panneaux,
- Conduite de nuit, par mauvais temps...

Objectifs

- ↳ Reprendre confiance en soi et maintenir la liberté de déplacement
- ↳ Conforter les pratiques de conduite et maintenir une vie sociale active le plus longtemps possible
- ↳ Sensibiliser aux dangers de la route compte tenu des changements liés à l'âge et de l'évolution des infrastructures

90%
des participants estiment avoir acquis des connaissances durant l'atelier

6 séances de 2 heures pour 20 €

Organisation

6 séances de 2 heures

- Signalisation routière et vitesse (signalisation routière ; nouveaux panneaux ; vitesse et perception)
- Infrastructures complexes (carrefour giratoire ; insertion sur autoroute, voie rapide et sortie)
- Infractions et sanctions / Les risques au volant (permis à points ; infractions et amendes ; alcool, cannabis et conduite)
- Santé et conduite / Temps de réaction (temps de réaction et distance d'arrêt ; conduite et vigilance : usage des médicaments, effets, élimination, précautions à prendre ; éco-conduite)
- Simulateur de conduite
- Usagers de la route, piétons et cyclistes / Bilan (piétons seniors ; utilisation de la bande d'arrêt d'urgence ; gilet de sécurité et triangle ; cycliste urbain)

Intervenants

L'atelier est animé par le directeur départemental, par des animateurs bénévoles ou par un service civique de l'association Prévention routière.

Expertise

L'atelier est piloté par la MSA Bourgogne et labellisé par la Prévention routière.

«
Après cet atelier, je suis moins stressée au volant

»
Monique - 75 ans
Recey-sur-Ducre (21)

SOCIETE DE CHASSE-Union Des Chasseurs de Vérosvres

L'effectif des chasseurs pour cette année est stable avec l'accueil de trois nouveaux membres en carte annuelle.

A ce jour les conditions de chasse sont bien meilleures que l'année dernière, tout en respectant les règles sanitaires émises au cours de l'année.



Cette année nous avons protégé par des clôtures électriques plusieurs parcelles de cultures pour limiter les dégâts. Les indemnités étant aujourd'hui toujours assurées par les chasseurs.

Nous avons mis en place dans plusieurs secteurs dédiés aux battues des numéros de postes dans le but de se mettre en conformité avec les recommandations de sécurité de la fédération départementale des chasseurs et de faciliter le positionnement des chasseurs lors des battues.

Au cours de l'année nous avons rénové la toiture du local à bois.

Pour l'année 2022 il est prévu de refaire partiellement l'enduit et les joints du bâtiment « La Tanière » l'ensemble pourra être repris sur la fin d'année 2022 et au cours de 2023. Cette étape sera envisagée en fonction des moyens dont nous disposerons.



Notre mission de réguler la prolifération des espèces causant des dégâts aux cultures et aux basse-cour se poursuit, avec des résultats positifs. Elle se déroule sous différentes formes.

Chasse traditionnelle en battue ou en individuel. Le piégeage qui concerne les prédateurs de basse-cour et les ragondins.

Ce type de chasse est assuré tout au long de l'année par notre piégeur agréé, avec des résultats très positifs

Les festivités prévues au cours année 2021 ont été suspendues ou bien modifiées dans leurs formes notamment la soirée "TETE DE VEAU" qui a été remplacée par une vente à emporter.

Nous tenons à remercier les nombreuses familles qui ont répondu favorablement à notre manifestation.

Pour 2022

- Le week-end boudin est prévu le 06 mars 2022
- Le banquet de chasse est prévu le 19 mars 2022
- Un concours de tarot est prévu le 26 mars 2022
- La soirée Tête de veau est prévue le 19 novembre 2022



Merci à tous les propriétaires de la commune qui nous permettent d'exercer notre loisir et notre mission de régulation sur leurs propriétés.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour 2022.

Le président et tous les chasseurs

Amicale des Anciens : Le club prêt à s'ouvrir à de nouvelles activités

Le samedi 11 décembre a eu lieu l'assemblée générale à la salle communale en présence de notre maire avec une assistance relativement nombreuse vu les conditions sanitaires.

Le souvenir des personnes qui nous ont quittées a été évoqué particulièrement notre secrétaire Christian PERAMO.

Depuis juillet, les réunions mensuelles ont repris avec une petite participation de 10 à 25.

Malgré les circonstances, il est important de garder contact, de se rencontrer.

Les anniversaires n'ayant pas été fêtés chaque mois comme d'habitude, les 80 et 90 ans de 2020 et 2021 ont été honorés.

Les 3 dames de 90 ans: Marie-Louise MAZILLE des Pierres (2020), Suzanne DUBOST et Yvonne TRICHARD (2021) ont reçu une composition florale.



Pour les 80 ans : une azalée pour les dames : Marie-Thérèse DALMAS, Claudette MAZILLE et Monique SIVIGNON pour 2020 ; Monique FILIPPINI et Denise GRIFFON pour 2021 et une bouteille de bon vin pour les messieurs : Maurice DARGAUD et Henri GRIFFON (2020).

Le 8 octobre, une sortie au Lac de Savières a pu se faire avec Michel Voyages, 43 participants contents de leur journée.

Une petite équipe, Agnès, Yvonne et Françoise a participé au concours de connaissances de Générations Mouvement. Elle a bien travaillé et a été classée 3ème sur 21. Bravo. Ce concours ainsi que d'autres : dictée, photos... seront ouverts en 2022.

En 2021, 71 personnes ont adhéré, effectif en baisse en raison du manque d'activités.

Pour 2022, nous serons un peu plus nombreux et des idées de nouvelles occupations ont été

lancées/ pétanque, vannerie, tricot, lecture, partage de la mémoire de Vérosvres.... Si vous avez du temps, n'hésitez pas à vous renseigner, à venir découvrir.

On avait espéré qu'à l'issue de la réunion, on pourrait partager un repas festif commandé à l'Auberge Baronnaise, mais finalement ce sont 60 repas à emporter qui ont été distribués. Pour les autres adhérents, un petit colis a été préparé. Nous gardons espoir de pouvoir nous retrouver le mercredi 12 janvier 2022 pour la galette.

Le conseil d'administration qui a été renouvelé pour un tiers à l'AG s'est réuni le mardi 14 décembre pour élire le bureau. Il se compose de :

Présidente : Denise TABOULOT

Vice-président : Paul BACOT

Trésorière : Michelle LOUIS

Trésorier adjoint : Georges COMTE

Secrétaire : Agnès AUBLANC

Secrétaire adjointe : Denise CHEVALIER

Membres : Denise GRIFFON, Georges LIMANDAS, Brigitte PERAMO



Parmi les nouvelles activités en 2022, Philippe Trichard proposera d'animer un club de lecture. Les participants qu'ils soient seniors ou pas, se réuniront une fois par mois, dans le lieu de prédilection des livres : la bibliothèque.

L'objet de ces rencontres sera d'échanger sur ses lectures personnelles. Chacun racontera son livre, ce qu'il a aimé dans l'histoire et sur l'écriture, ... C'est aussi pour mieux connaître les auteurs, leur style et leur œuvre.

Mais rassurez-vous on n'est plus à l'école, on ne demandera pas une explication de texte même s'il faudra préparer avant. Tout se passera dans la bonne humeur, chacun retrouvera le groupe avec le plaisir de se revoir et d'apprendre tout en apportant l'envie de lire à tous.

Bonnes lectures en attendant.

Groupe de Danse Country

Le club est composé d'une vingtaine de personnes réparties en deux groupes :

*le mercredi soir : cours de country traditionnel, niveau débutant et débutant/intermédiaire animé par Valérie PINON et Céline KUBIACZYK,

*le jeudi soir : cours de country style catalan, niveau intermédiaire et avancé animé par Marilyne RAMAGE,

Ces deux cours ont toujours lieu dans une ambiance conviviale et la bonne humeur ! En espérant que les conditions sanitaires leur permettent de continuer de danser toute l'année !

Pour la fin de l'année, certains danseurs ont troqué le chapeau de danse country contre le bonnet de Noël !



Cette année encore, le foot Vroulon a suivi le rythme imposé par la pandémie ; les matchs ainsi que les événements programmés tout au long de cette année 2021 ayant été annulés. Cette saison, la motivation reste présente et nous sommes heureux de compter deux équipes au sein de la commune. Même si le championnat est impacté par le manque d'autres équipes, nous parvenons à jouer presque tous les week-ends depuis le mois de septembre. Nous comptons bien rester sur cette dynamique et, comme chaque année, nous espérons pouvoir réaliser notre choucroute (fin février) ainsi que le tournoi du mois de juillet.

Pour compléter ces événements, nous avons décidé d'organiser, début février, une vente à emporter nous offrant plus de flexibilité que nos événements traditionnels. Nous souhaitons vous y voir nombreux !

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous pouvez contacter l'un des trois responsables du foot vroulon :

Maxence Paul : 0685341611
Alexandre Terrier : 0629324763
Victor Guilloux : 0618453780

Restaurant Scolaire

Restaurant Scolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal Vérosvres - Beaubery

Bonjour à tous,

Suite à notre assemblée générale du 8 Septembre 2021, les membres représentants du bureau sont: Dany Brière (Président), Agnès Roy (Vice Présidente), Emmanuelle Cauden (Secrétaire), Barbara Briday (Trésorière) et Gaëlle Carteron (Vice-trésorière).



Nous tenons tout d'abord à remercier les municipalités de Vérosvres et Beaubery, ainsi que la S.I.L. de Vérosvres qui nous apportent leur soutien par le biais de subventions et dons qui sont essentiels pour notre association. Nous apprécions leurs investissements.

Nous remercions également les commerces et la population de nos deux communes qui participent bénévolement et activement à leur manière au bien-être de nos enfants. Cette aide est indispensable et nous incite à continuer et à ne pas baisser les bras.

Notre programme a été arrêté pour l'année 2022 (sous réserve de modifications).

Comme à l'habitude, des flyers de nos différentes actions au cours de l'année vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

- le 17/12/2021 : fête de Noël dans les écoles du RPI (avec la venue du père Noël),

- le 22/01/2022 : vente à emporter de saucisson brioché (réalisé par l'épicerie de Beaubery),

- le 5/03/2022 : carnaval du RPI (en collaboration avec l'association du sou des écoles),

- le 7/05/2022: vente à emporter (de saison),

- le 11/06/2022: après-midi récréative,

- le 23/07/2022: buvette du rallye de Matour au Col des Vaux (en collaboration avec le sou des écoles),

- le 17/09/2022 : vente à emporter (selon saison)

- le 26/11/2022 : vente à emporter (choucroute traditionnelle et choucroute de la mer réalisée par les Viviers du Moulin de Beaubery).

- Pour les personnes qui souhaitent plus de renseignements sur notre association, veuillez nous communiquer vos questions via notre adresse mail : cantine.verosvres.beaubery@gmail.com ou par téléphone au 06.87.15.42.39.



S.I.L.

Bien qu'il n'y ait eu aucune manifestation d'organisée cette année, la S.I.L. a tenu son assemblée générale le 13 novembre. La présence de nombreuses personnes à cette réunion a montré l'intérêt que chacun porte à cette association, avec le désir toujours très fort de pouvoir se retrouver afin de relancer les fêtes, repas... comme on savait le faire il y a quelques années. Ainsi, le calendrier de l'année 2022 a été établi en présence des responsables des autres associations de la Commune.

Lors du repas, à l'issue de cette assemblée générale, les sourires qui s'affichaient sur les visages de chacun témoignaient le plaisir que tous avaient à se retrouver, à partager de la musique et un bon repas en toute convivialité.

À l'automne, le foot, la gym, la danse de salon et la country ont relancé leur activité, malheureusement certaines se sont arrêtées temporairement.

À l'occasion du Téléthon, toujours associée à la Société de Chasse et à l'Amicale des Anciens,

l'organisation de la «matinée boudin», malgré un temps maussade, a permis de faire un don de 1 792,03€ à l'AFM.

Espérons que la période Covid soit derrière nous et que nous puissions de nouveau mettre en place nos activités.

Nathalie DARGAUD, Présidente de la S.I.L.



Sou des Ecoles

L'Association du sou des écoles du RPI Vérosvres-Beaubery a pour objectif de participer à l'éveil et à l'éducation culturelle des enfants de nos villages.

Elle fait le choix de favoriser au maximum le travail de nos commerçants et artisans locaux, et de valoriser ainsi leur savoir-faire.

Un Grand Merci à Tous pour votre soutien !

Chacune de vos commandes se transforme en action pédagogique à destination des élèves des écoles de Vérosvres et de Beaubery. Vous donnez ainsi aux maîtresses de nos villages la possibilité d'innover et de contribuer à l'éveil de nos enfants.

Ainsi nos enfants ont eu la chance : de visiter le musée Du Poilu à Sivignon, de faire des sorties cinéma, spectacle de Noël, Activité de Découverte des insectes au Lab 71, sortie au CRESCENT

Macon, achats des livres du prix des incorruptibles, l'achat de plants pour le petit jardin de l'école, l'achat du matériel pour les expériences sur les blobs ainsi que pour la fête de la science, le spectacle de cirque à Saint-Julien-de-Civry, la boîte à fourmis, l'élevage des papillons, l'éveil musical avec Estelle Bernigal...

Merci encore pour votre dynamisme et merci d'offrir ainsi à nos enfants la chance de découvrir le monde !

Voici nos diverses manifestations :

- Vente de fromages en février
- Vente d'objets personnalisés en avril
- Vente de fleurs en mai
- Vente de brioches en octobre
- Vente de chocolats en novembre

Céline Mazille et François Préau
co-présidents du Sou des Ecoles

Plusieurs activités dans l'ancien lycée

Après Genèse, l'Évêché a permis l'installation de deux associations « l'Outil en Main » et « le Fournil » et de deux artisans « la Relieuse et le Livre d'Or » à vocation éducative dans les locaux de l'ancien lycée.



L'OUTIL EN MAIN

Après une inauguration réussie le 5 juin 2021, l'Outil en Main a ouvert ses portes en septembre dans la partie gymnase du lycée. Des artisans bénévoles apportent leur savoir-faire et tout le matériel et fournitures nécessaires à chaque atelier.

16 enfants âgés de 9 à 14 ans venant de toute la communauté de communes participent pendant la période scolaire à ces ateliers chaque mercredi après-midi de 14h30 à 17h avec un petit goûter fait par les enfants.

L'inscription est faite à l'année moyennant une adhésion de 120 € par enfant assurance comprise.

Huit ateliers sont proposés aux enfants : menuiserie, charpente, plomberie, mécanique, couture, cuisine, fromagerie et vannerie en alternance avec apiculture. Chaque enfant reste 3 mercredis sur un atelier et repart avec l'objet qu'il a confectionné.

Les enfants et les artisans sont très contents de cette nouvelle activité chaleureuse, amicale, lieu d'échange entre anciens et jeunes et dans des locaux agréables et appréciés.

Pour l'année prochaine, Le président Vincent ROUZE espère l'arrivée de nouveaux artisans :

plâtrier-peintre, maçon et électricien et recherche d'autres menuisiers, mécaniciens etc... pour renforcer l'équipe existante.

Si vous disposez de bois, tissus ...ils seront les bienvenus à l'Outil en Main

Pour tout renseignement contactez

Vincent ROUZE Tél : 06 47 44 06 04

LE FOURNIL

« Le Fournil » fait partie d'un des projets de formation au sein de l'association « Équilibre et Solidarité », prévus dans les locaux de l'ancien lycée. Cette association œuvre dans des projets humanitaires depuis 30 ans. La formation en boulangerie doit commencer en début d'année prochaine.

Installé dans l'ancienne cuisine depuis septembre, Jean Pierre Averoux ancien artisan boulanger, psychothérapeute, éducateur spécialisé, lors de ses portes ouvertes début octobre, a fait découvrir sa gamme de pains biologiques qu'il fabrique et cuit sur place uniquement les vendredis.

Fait à partir de farines biologiques du moulin Marion à St Jean de Veyle plusieurs pains sont proposés :

- Le petit épeautre (ancêtre du blé de 12000 ans) plus pauvre et plus digeste en gluten que le blé, riche en protéine, galette de 500 g.

- Le Khorasan, dit pain égyptien ancêtre du blé de 8000 ans, plus développé et plus riche en bon gluten, au goût de noisette et de bonne conservation, boule de 500g.

- La baguette de campagne nature ou aux graines de lin et de tournesol toasté de 250g.

Tous les pains sont en double fermentation et pétris à la main, puis ils sont cuits sur des pierres naturelles en grès des Vosges dans un four électrique.

Chaque vendredi midi, il y a possibilité d'acheter ses pains après réservation la veille.

Tel : 06 09 09 15 26



Plusieurs activités dans l'ancien lycée

LA RELIEUSE ET LE LIVRE D'OR

Sylvia Corpet « la Relieuse » anciennement à Beaubery est venue s'installer dans les locaux de l'ancien Lycée début septembre. Elle a été rejointe par Cécile Boulogne, « le Livre d'Or ». Les portes ouvertes en octobre ont permis de découvrir le métier de relieuse : créations albums, boîtes, restaurations de livres anciens (Bible), archivages (reliure des archives communales).

En parallèle, dans le cadre du projet formation que souhaite l'Évêché, Sylvia Corpet propose un CAP « Art de la Relieuse » en 6 mois à temps plein.



Elle donne des cours particuliers et peut accueillir des élèves de 3^{ème} en stage découverte. Elle propose des visites de groupes, et souhaite par la suite développer un atelier loisirs créatifs.

Tél : 06 06 71 06 99



GENÈSE

Installée depuis plus de 4 ans dans des locaux du lycée, Genèse accueille des jeunes de 18 à 30 ans hommes et femmes (femmes sur le site de Charolles) trois promotions par an, des groupes de 4 à 8 personnes, un parcours de 6 mois dont 4 à Vérosvres. Ces jeunes viennent de différents horizons : étudiants en échec, sorties de prison, états dépressifs, tous ayant besoin d'un accompagnement pour une réinsertion dans leur vie professionnelle, sociale.

Encadrés par Oncle Etienne et un animateur, plusieurs formations leurs sont proposées :

- Du travail manuel,
 - Collectif : sport, rugby, tir à l'arc, théâtre, chant, dessin,
 - Service auprès des personnes.
- Chaque jour, ils apprennent à devenir autonome dans la vie quotidienne.

Au mois de juin, des jeunes sont partis au Liban pour apporter une aide à la reconstruction des habitations et à la distribution de repas ; ainsi qu'en Égypte, pour proposer des animations aux jeunes.

À Charolles, le site accueille 3 promotions par an avec 4 femmes par promotion toutes également en situation d'échec, dépression...La formation est orientée vers une micro-ferme avec moutons, lapins, volailles et maraîchage, dessin, vocation personnelle. Le mercredi est réservé à la découverte du patrimoine.

En février 2022, une antenne doit ouvrir à Paray-le-Monial réservée aux lycéens.

Genèse est en lien avec les missions locales et pôle emploi. 80% des jeunes à la fin de leur parcours décrochent une formation ou un emploi. Genèse accueille également des jeunes en service civique en tant qu'animateurs.

Le directeur, Mr Delafoye apprécie la bonne insertion de l'association au sein de la commune.

Eune battrie d'machine à Seuvgnon par Olivier Chambosse (1946-2017)

Y'étoit **beûrant neit** quand les tsins ant cmenchi à dzapper : l'Baude s'envnot en tête dave sa tsêrte plleine de tsarbon.

- **machtu, couje-te don** ou dz'te fais tâter d'ma tavelle ! qu'ôl a gueulé l'Ugène Bû.
- T'm'attendos pus l'Ugène, nos en voyot pas l'bout vés l'Toîne !
- Y srot-ti-pas qu'so tonniau étoit pas encô satsi? Acré Baude, vins don t'chiter dave nos, **l'cueulat va pansu ta borrique**. Ho, la Félicie, baille-me don la goutte au Grand Louis.



Du temps qu'is causint dans la pièce, les attlâdzes que l'Baude avot dvancis arrivint. Y fayot bié du breut, les roues d' fer d'la machine quillint su les piârres du tsmine. **Notés gars tchaulint notés trois paires de vatses** apeu le tsvau du Minique Bllanc, un boulonnais bârré, qu'étoit en tête. Faut dire qu'y grimpe pe vni tanque vés nos ; la tsaudîre apeu la batteuse, y'est pas ren à tiri.

Les mécanichins, **pus nas qu'la neit**, empognant les crujus, les lampes pigeon, apeu s'mettant à foradzi dans leu bataclan. Is calant la batteuse bié cmint faut, lavousque la cô est point trop en beurdoûle, plléçant les corroies dvant d'aller dreumi, **tot nas dans notés draps blancs**.

L'polo tsante, y'est encô grand neit, les mécanos ant allmé la tsaudîre. Les hommes arrivant d'peurtot, i'ant dzà tiri les vatses vés jeux, les feunnes seurvant l'jûs. Nos est fin prêts, l'Baude fait signe, l'Marcel leuve le ptiot Dzean, **y'est lu qu'va tiri l'subyt** : «Tuutt», la Breloux ronfle. Les peurmîres dzvelles sant routsies à la fortse ; yâmon' haut, un gamin cope les lliens dave so cutiau, mas y'est l'patron d'la machine que guide les épis dans la batteuse. (Y s'comprend tot seu : l'engueurneux ô pouyot faire deurer quand y'étoit eune ptiète battrie, y'étoit lu qu' donnot la cadence ; quand ôl en mettot trop y beuttot, apeu y bourrot, **la corroie rdzipot**, cment çan ô pouyot faire deurer tanque à la sope).

Les grains cmenchant à tsère dans les bodzes. Çtês qu'portant vant p'deux : **y'est trop maulaîji de tsardzi pus d'un quintau su son dos tot seu** dvant d'le monter au gueurni. Ah y'est des biaux gars çtês-là, les feuilles de la maijon manquant pas d'leu porter un coup à boère, minme pus souvent qu'y faudrot.

Derri la Breloux, dvant qu'arrive la presse, la paille étoit lliée dave des rôtes . Y fayot des fagots pas bié gros **qu'nos routsot au forsi su l'soli** o bin su l'pailli ; y'avot des vrais artisses que fayint des paillis tant biaux qu'y'est pas possible . La presse a bié ôté des maux, l'tsardzeux ârri. Apeu faudrot pas oublli les ptiots qu's'occupint du balou : **y crremint ni l'breut, ni la fmîre**, ni la possîre qu'étoit peurtot, ni les polies, ni les corroies, i'éntint fiers cment Artaban quand l'verre arrivot vés jeux, tot keulotté d'possîre apeu d'bave, rempli d'vin copé d'ieau.

La tsaudîre subyiot p'les pauses apeu p'les pannes. Nos mandzot totes les doux-quatre heures : vés les neûve heures , su l'cop d'midi, p'les quatre heures, p'la sope, apeu à beûrant neit si fallot. Les feunnes avint préparé le rpas d'batteuse trois dzos dvant. S'agissot pas d'improvisi, des gaillards cment çan is bouffrint la cape à Djeu davto les crotsots : dzambion, freumâdze de cotson, bodin, peurée, dziblottes, polâilles, rôtis, bouillis, freumâdze frais ou seû, freumâdze fô, poèrons, poîres madleîne keutes, nez d'tseuvre, peurnes, câfé, ptiets gâtiaux, briotse ârri, tot çan étoit apprété p'la patronne, ses feuilles apeu ses woîsines obin des feunnes d'la parentèle. L'patron s'occupot du quartaut qu'ô avot mis en peurce la veuille apeu d'la goutte, mas y'est les feunnes que servint en s'gârant des mains que s'balladint quoî y faudrot point.

Précision : Il après une consonne se prononce ill comme dans blanc (byan = blanc) ou pllein (pyen = plein)

suite : Eune battrie d'machine à Seuvgnon

Pour jouer un peu....

Les parties en bleu ne sont pas traduites, à vous de compléter ! Vous pouvez vous aider du dictionnaire « Le Tseu, patois du charolais-brionnais »

C'était quand les chiens ont commencé à aboyer. Le Baude (un surnom) arrivait le premier avec son tombereau plein de charbon (pour alimenter la chaudière).

- ou je vais te faire tâter de mon bâton ! a crié l'Eugène Aubœuf

- Tu ne m'attendais plus, Eugène, on n'en voyait pas le bout chez l'Antoine !

- Ce ne serait pas que son tonneau n'était pas encore vidé (asséché) ? Sacré Baude, viens donc t'asseoir avec nous, Oh Félicie, donne-moi donc la goutte au grand Louis (Louis Chambosse, bouilleur de cru bien connu).

Pendant qu'ils discutaient dans la pièce, les attelages que le Baude avait devancés arrivaient. Ça faisait beaucoup de bruit, les roues de fer de la batteuse glissaient sur les pierres du chemin.

..... et le cheval du Dominique Blanc, un boulonnais tacheté, qui était en tête. Faut dire que ça grimpe pour venir jusque chez nous; la chaudière et la batteuse ça n'est pas rien à tirer.

Les mécaniciens, , prennent les lampes à huile, lampes pigeon, et se mettent à fouiller dans leur bazar. Ils calent la batteuse bien comme il faut, là où la cour n'est pas trop en dévers, mettent les courroies en place avant d'aller dormir,

Le coq chante, c'est encore grand nuit, les mécaniciens ont allumé la chaudière. Les hommes arrivent de partout. Ils ont déjà traité les vaches chez eux, les femmes servent le café. On est fin prêt, le Baude fait signe, Marcel réveille petit Jean, (de la chaudière) « Tuuutt », la Breloux (marque de la batteuse) ronfle. Les premières javelles sont envoyées à la fourche ; tout en haut un gamin coupe les liens avec son couteau, mais c'est le patron de la machine qui guide les épis dans la batteuse. (Ça se comprend tout seul : celui qui enfourne les javelles, il pouvait faire traîner quand c'était une petite batterie, c'était lui qui donnait la cadence ; quand il en mettait trop, ça meuglait et ça bourrait, , et comme ça il pouvait faire durer jusqu'à la soupe).

Les grains commencent à tomber dans les gros sacs de jute. Ceux qui portent vont par deux : avant de le monter sur le grenier. Ah ce sont de beaux gars ceux-là, les filles de la maison ne manquent pas de leur porter un coup à boire, même plus souvent qu'il ne faudrait.

Derrière la Breloux, avant que n'arrive la presse, la paille était liée (à la main) avec des liens de paille. Cela faisait des fagots pas très gros que ou sur la meule de paille ; il y avait de vrais artistes qui faisaient des meules d'une beauté pas possible. L'arrivée de la presse a ôté bien des maux, le convoyeur aussi.

Et puis il ne faudrait pas oublier les enfants qui s'occupaient de la bale (l'enveloppe des grains): ni la poussière qui était partout, ni les poulies, ni les courroies, ils étaient fiers comme Artaban quand le verre arrivait vers eux, tout culotté de poussière et de bave, rempli de vin coupé d'eau.

..... et pour les pannes. On mangeait toutes trois-quatre heures : vers les neuf heures, sur le coup de midi, pour les quatre heures, pour le souper et quand il faisait grand nuit s'il fallait. Les femmes avaient préparé le repas de batteuse trois jours avant. Il ne s'agissait pas d'improviser, des gaillards comme ça, ils mangeraient la cape à Dieu avec tous les crochets : jambon, fromage de tête, boudin, purée, gibelotte, volailles, rôtis, bouillis, fromage frais ou sec, fromage fort, poires sauvages, poires madeleine cuites, nez de chèvre (variété de prune), prunes, café, petits gâteaux, brioche aussi, tout ça était préparé par la patronne, ses filles et ses voisines ou bien des femmes de la famille. Le patron s'occupait du quartaut de vin qu'il avait mis en perce la veille, et de la goutte, mais c'était les femmes qui servaient en se garant des mains baladeuses.

Centre d'incendie et de secours

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent !

2^{ème} année où le mot COVID vient s'installer dans le simple vocabulaire de nos casernes.

2^{ème} année de restriction sur les rassemblements de personnels, sur la façon de gérer le quotidien des sapeurs-pompiers.

Le nombre des effectifs reste stable à 25 hommes et femmes qui auront contribué à autant de sorties qu'en 2020.

Depuis octobre, notre CIS fait partie de la compagnie de MACON avec 5 autres CIS et 3 CI ; auparavant, le SDIS 71 était divisé en groupements. Une nouvelle organisation qui permettra d'être au plus proche du terrain et des attentes des sapeurs-pompiers locaux.

Le docteur Eric VITTORI, ainsi que l'infirmière Céline JACQUEMIN rattachés à notre CIS, sont désormais référents des services médicaux du SDIS auprès de notre compagnie.

Cette année, 5 sapeurs-pompiers auront été honorés pour la médaille d'ancienneté :

- **le sergent-chef AURAY Jean-Marc**
pour 40 ans de service

- **l'adjudant-chef AURAY David**
pour 20 ans de service

- **l'adjudant-chef MARTINOT Sébastien**
pour 20 ans de service

- **le caporal-chef THOUVENIN Manon**
pour 10 ans de service

- **le caporal-chef JOMAIN Frédéric**
pour 10 ans de service

Un grand remerciement à tous ces personnels qui œuvrent depuis fort longtemps à la bonne marche de notre centre.

Nous avons la chance d'avoir des jeunes SPV, et la moyenne d'âge est de 40 ans, ce qui permet à notre structure d'être pérenne avec des gens motivés et présents pour assurer ce service public

cher à notre population.

Nous défendons un secteur de 1^{er} appel de 5 communes : Dompierre-les-Ormes, Trivy, Vérosvres, La Chapelle-du-Mont-de-France, Curtil-sous-Buffières, secteur d'une population de 2000 habitants en zone rurale.

Depuis quelques années, le nombre de sorties reste stable, autour de 200 par an, mais il faut noter que nous exécutons environ 40% de celles-ci hors secteur, soit en renfort sur des interventions importantes, soit en renfort de personnel la journée où le manque d'effectif se fait ressentir le plus.



J'aimerais saluer tous ceux et toutes celles qui font partie de ce groupe de volontaires ; vos sapeurs-pompiers locaux, qui chaque jour vont permettre de redonner le sourire et de l'espoir aux victimes, de contribuer à la sauvegarde des biens, et d'assurer ce qui est le plus important : « un secours de proximité ».

Une année passe, espérons la prochaine plus joyeuse, c'est d'ailleurs ce que je vous souhaite pour 2022 : joie, santé et bonheur.

Le chef de centre,
Capitaine Alain PAGEAUT

Naissances 2021 - Nouveaux habitants



Ulysse GOUDEAU, né le 10 septembre
Fils de Adèle REYMONDON
et de Pierre-Yves GOUDEAU
Résidant Chemin de la Burtinière



Eliott REBOUILLAT, né le 15 décembre
Fils de Lucie ALLOIN
et de Julien REBOUILLAT
Résidant Route de Beaubery

NOUVEAUX HABITANTS EN RESIDENCE PRINCIPALE

Mr et Mme AUBLANC Thierry et leurs enfants - route de Beaubery
Mr et Mme BERTHE Boris et leurs enfants - route du Col des Vaux
CARRETTE Jordan et GUENON Amélie - chemin des Chambars
Mr et Mme CARTIER Jean-Luc et leurs enfants - route des Brossettes
CHUL Jean-Luc - route de Beaubery
DIAS-DE SOUSA Amandio et CARRIN Cindy - route de Chevannes
Mr et Mme FAY hervé - route du Lavoir
Mr et Mme LABROSSE Christian - Impasse les Goujats
MARGUIER Eloïse - route des Écoliers
PIERRE Thierry - route des Écoliers
THEVENET Félix et THOMAS Amélie - route des Ducs
TOURÉ Sarah - route des Écoliers
VIALARD Laurent - route de Chevannes
VILLALTA Frédéric - route des Bruyères

NOUVEAUX HABITANTS EN RESIDENCE SECONDAIRE

Mr et Mme CHONÉ et leurs enfants - route de Hautecour
Mr et Mme GUERIN Jean-Philippe et leurs enfants - route de Beaubery
LACHARME Stéphanie et sa famille - impasse du stade
Mr et Mme LECLERC Yves - route des Ducs
Mr et Mme SHORT Robin et leurs enfants - route des Brosses
Mr et Mme ROTH Sébastien et leurs enfants - Chemin de Drompvent

Etat Civil 2021

MARIAGES A VEROSVRES

Émeline BURILLIER et Julien MYARD le 17 juillet 2021

Julie GUILLOUX et Xavier VANEL le 21 août 2021

MARIAGES HORS DE LA COMMUNE

Marion DEVILLE et Guillaume MACHILLOT à MONTMELARD

Sarah TOURÉ et Mustafa ILERIER à MONTCEAU-LES-MINES

DECES

PERAMO Christian, né le 12/12/1947 à Oran (Algérie)

décédé le 01/01/2021 à Bron

DEDIEU Jean-Marie, né le 20/07/1928 à Suin

décédé le 11/01/2021 à La Guiche

LARONZE née LAROCHE Berthe, née le 23/06/1931 à Vérosvres

décédée le 08/02/2021 à Paray-le-Monial

BOUCHOT née AUBOEUF Marie, née le 21/12/1932 à Suin

décédée le 28/05/2021 à Charolles

MAZILLE Noël, né le 23/12/1931 à Vérosvres

décédé le 16/08/2021 à Paray-le-Monial

LAMBERT Paul, né le 25/07/1933 à Vérosvres

décédé le 30/08/2021 à Bron

DROIN Pierre, né le 23/06/1966 à Mâcon

décédé le 18/09/2021 à Vérosvres



ARTISANS, COMMERCANTS ET PRESTATAIRES DE SERVICE

ALBUISSON Pierre Artiste dessinateur, graveur de timbres
ARBONIS Charpentes en lamellé-collé
BESSON Bernard Travaux forestiers
CINATO Sofy Sophrologie
DA COSTA Kévin Plombier-Chauffagiste
GARAGE PERNIN Mécanique générale
J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre) Créateur illustrateur
KEJE PRODUCTION (VOET Sébastien et Valérie) Créateurs de jeux de formation
LA CH'TITE BOÎTE (MAZILLE Pascal) Menuiserie
LA FORGE VROULONNE (GOUDEAU P-YVES) Ferronnerie d'art, serrurerie, métallerie
LA RELIEUSE (CORPET Sylvia) et LE LIVRE D'OR (BOULOGNE Cécile) Reliure, restauration et création
LA RONDE DES CISEAUX Salon de coiffure
LE FOURNIL Boulangerie biologique
LE P'TIT VROULON Bar, snack, dépôt de pain et épicerie
LOISEAU Stéphane Artisan, créateur d'objets de décoration médiévale
MACHILLOT Christophe Travaux forestiers
MAT'MACONNERIE (LOUIS Matthieu), Maçonnerie
MAZILLE Céline, Infirmière libérale au cabinet de Beaubery
PIERLOT Monique Écrivain public, écrivain privé
RIGBY Anne Artiste peintre
SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON Maçonnerie

Possibilité de trouver sur la commune de Vérosvres : du miel, de la viande bovine, des produits laitiers, des œufs, de l'huile... directement chez le producteur.

Gîtes :

Gîte «La Volcane de Botey»

Capacité d'accueil : 3 personnes
Ancienne ferme de pays qui surplombe la vallée et le bocage, face à la butte de Suin.
Rénovée de plain-pied avec accès totalement indépendant.
Réservations au : 03.85.24.84.00 ou 06.72.77.65.21



Gîte «Les Essertines»

Capacité d'accueil : 2 personnes
En pleine campagne, petite maison indépendante en triplex dans un hameau Charolais.
Réservations Gîtes de France au : 03.85.29.55.60

Gîte «de Lavau»

Capacité d'accueil : 8 personnes
Ferme indépendante en pierres apparentes au cœur d'un paisible hameau. Idéal pour les randonneurs, cyclistes et amoureux de la nature. Elle vous accueille au calme pour vos réunions de famille, de copains, week-end, vacances, ...
Réservations au : 06.62.21.01.09 ou 06.61.17.27.10
ou sur AIRBNB



Actions sociales sur le territoire

Le CIAS

Au niveau de la commune

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est géré par une commission administrative composée de membres issus du conseil municipal et des membres d'associations ou d'organismes à vocation sociale, désignés par les communes.

Le CIAS a son propre budget de fonctionnement financé par le budget général de la Communauté de communes. Celle-ci soutient l'action sociale sur son territoire, par le versement de 3.50 € par habitant pour permettre à chaque conseil municipal de mettre en place des actions à caractère social. Chaque commune organise ainsi librement ces manifestations pour le public qu'elle souhaite. Apporter une aide d'urgence.

Cette année, la commune a pu organiser le repas du CIAS qui a eu lieu le 17 octobre 2021. Une cinquantaine de convives ont pu y participer. Un colis a été distribué cette fin année aux personnes de plus 80 ans n'ayant pas pu venir au repas. Des petites cartes décorées par les enfants de l'école de Vérosvres ont été mises dans chacun des sacs.

Au niveau de la communauté de communes

Ses missions :

- Prévention et développement social.
- Instruction des demandes d'aide sociale pour un hébergement en Ehpad (à faire passer au secrétariat de mairie).
- Aides pour les besoins alimentaires (bons pour achat de première nécessité) et autres besoins élémentaires (énergie, eau, frais d'obsèques).
- Participation au fond de solidarité logement.
- En projet la création d'un réseau VIF actions de lutte contre les violences intra-familiales : avec pour objectif un diagnostic, sensibiliser et coordonner les interventions des professionnels, accompagner les victimes, mise à disposition d'un appartement, création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

VILLAGES SOLIDAIRES

Villages Solidaires est une association (loi 1901) agréée **Centre Social et France Services** (anciennement Maison de Services Au Public MSAP) soutenue par la Communauté de communes St Cyr Mère Boitier entre Charolais

et Mâconnais, ouverte à tous les habitants pour développer et soutenir le lien social, la qualité de vie et la solidarité sur l'ensemble du territoire et être au plus proche de tous.

France services (MSAP)

Un lieu d'accueil ouvert à tous pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches de la vie quotidienne et administratives : en lien direct avec la CAF, Pôle Emploi, CPAM, MSA, Carsat, service des impôts, vous avez besoin d'aide pour remplir un dossier CAF, faire des recherches d'emploi sur Internet, vous connecter à internet, déclarer vos impôts, rédiger un courrier, demander un échéancier pour régler une facture. Ouverture : Dompierre-les-Ormes : Mercredi 9h-12h et jeudi 14h-17h / Matour : Lundi 14h-17h et jeudi 9h-12h Pierreclos : Mardi 9h-12h / Tramayes : Mercredi 14h-17h et vendredi 9h-12h Vu le contexte sanitaire (Covid-19) la prise de rendez-vous est vivement conseillée.

Tél : 06.77.30.29.81

Email : contact@villagesolidaires.fr

www.villagesolidaires.fr

Ce service est l'équivalent du Pimm's à St-Bonnet de Joux

Centre Social

Répondre aux besoins individuels avec :

- o Le guichet unique **mobilité Tél 07.72.44.54.16** pour trouver la meilleure solution pour vos déplacements de la vie quotidienne (Transolidaire, Taxi à la demande, Rézo pouce, covoiturage...)
- o **Le programme informatique** solidaire : en partenariat avec les bibliothèques du territoire. Pour vous initier ou vous perfectionner à l'informatique, être plus à l'aise avec l'outil numérique. Wikipays (amélioration du site de la commune)
- o Le **Sablier** : Système Local d'Echange pour échanger des biens et des services.

Répondre aux besoins collectifs avec :

- **L'agenda des familles** : retrouvez chaque trimestre un programme avec des cafés parents, des ateliers parents/enfants, un espace d'écoute avec une psychologue, des sorties culturelles...
- Pour **les seniors** : organisation d'ateliers de prévention santé (cette année un petit groupe de

Vérovres a participé aux ateliers les Bons Jours sur la nutrition), conduire, équilibre...

- **Soutien aux aidants familiaux** : pour rompre l'isolement dans un cadre convivial, organisation de temps d'échange avec la plateforme de répit
- **Accompagnement scolaire** : pour favoriser et faciliter l'accès au savoir, encourager l'autonomie, renforcer l'estime de soi... à destination des élèves du collège et des écoles de la Communauté de commune
- Les **jardins partagés** : soutien à la création et à l'animation des jardins partagés sur le territoire
- Les navettes aux **Restos du cœur** : chaque jeudi avec les minibus du Service Enfance jeunesse.

Villages solidaires organise chaque année la Fête des Solidarités le 2^{ème} week-end d'octobre, en 2021 elle a eu lieu à Pierreclos le 9 octobre.

ENFANCE ET JEUNESSE

Assistantes maternelles

Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles qui devrait ouvrir au premier semestre 2022 à Vérovres.

SEJ

Service Enfance et Jeunesse de la communauté de communes St-Cyr-Mère-Boitier

Tél : 03.85.59.76.58 Site : www.scmb71.com

Le SEJ propose différents services à destination des enfants et de leurs familles :

La micro-crèche : les Mille Pattes à Dompierre-les-Ormes accueille les enfants de 3 mois à 6 ans le lundi, mardi & jeudi de 8h30 à 18h30 et à partir de 7h30 sur demande écrite et justifiée. Tél : 03.85.50.27.51

Email : sej.microcreche@scmb71.com

L'accueil périscolaire : la garderie périscolaire de Vérovres accueille les enfants scolarisés en école maternelle et primaire avant et après l'école.

Ouverture le matin à 7h30 jusqu'à l'horaire de l'école et le soir de la fin de l'horaire scolaire jusqu'à 18h30. Ponctuellement, l'accueil peut se faire dès 7h15, à la demande des parents. Tél garderie Vérovres : 03.85.24.88.95 (Tarif sur le site du SEJ ou sur le Tatou)

Tél du SEJ : 03.85.59.76.58

Email : sej.microcreche@scmb71.com

L'accueil de loisirs – L'île aux enfants

Accueil de loisirs du **mercredi** sur le site de **Matour**
Pour les enfants scolarisés de la maternelle à

partir de 3 ans au CM2.

L'inscription est obligatoire, renseignements, tarifs, contacter le SEJ au 03.85.59.76.58
Email : sej.adminperiscoalh@scmb71.com
site : www.scmb71.com

Plusieurs possibilités d'inscriptions (au plus tard le vendredi précédent le mercredi souhaité) :

- à la demi-journée sans repas : le matin entre 7h30 et 12h ou l'après-midi entre 13h15 et 18h
- à la demi-journée avec repas : le matin entre 7h30 et 13h15 ou l'après-midi de 12h à 18h
- à la journée avec repas : entre 7h30 et 18h
- Un accueil est organisé sur les 3 sites Tramayes, Dompierre les Ormes et Matour matin (entre 7h30 et 8h45) et soir (entre 17h45 et 18h). Le transport des enfants est ensuite assuré par le SEJ

Des activités, animations à thème sont proposées chaque matin et après-midi par l'équipe des professionnels de l'animation du Service Enfance Jeunesse.

À midi les enfants déjeunent sur place (repas fourni par Bourgogne repas) et une collation est proposée l'après-midi (fournie par le SEJ).

*Pour les enfants scolarisés de moins de 3 ans, une demande de dérogation aux services PMI et DDCS est indispensable : contacter le Service Enfance Jeunesse au 03 85 59 76 58

Accueil de loisirs des **vacances**

- **Pour les enfants scolarisés de la maternelle à partir de 3 ans au CM2 et pour les collégiens**, l'accueil de loisirs fonctionne à chaque période de vacances scolaires, il est ouvert de 8h00 à 18h00. Repas fourni.

Un accueil le matin est organisé sur les 3 sites Tramayes, Dompierre les Ormes et Matour avec un transport assuré sur le site des activités. Deux groupes d'âge sont constitués (3-6 ans, 7-11 ans,). Des journées à thème, activités variées, sorties extérieures et/ou sorties familiales sont proposées. Lors des petites vacances il se déroule sur le site de **Matour**, et, en **période estivale** il est **aussi** organisé à **Tramayes et Dompierre**.

- **Pour les jeunes scolarisés au collège**,

À chaque période de vacances un programme est proposé : journées à thème, sorties extérieures ... Le programme et les tarifs sont mis en ligne pour chaque période et diffusés par mail aux familles des collégiens de Matour ou aux jeunes ayant déjà fréquenté nos services quelques semaines avant les vacances. Les animations sont organisées à la journée ou à la demi-journée. Les jeunes sont encadrés par l'équipe des professionnels de l'animation du Service Enfance Jeunesse. Le

transport est également assuré vers les sites de l'activité.

Pour un accès facilité, différents lieux sont desservis : Clermain, Dompierre, Matour, Trambly et Tramayes. Les modalités d'inscription et délais sont spécifiés dans chaque programme de vacances.

Renseignements et tarifs au 03.85.59.76.58

Email : sej.alsh@scmb71.com

site : www.scmb71.com

Relais assistants maternels / parents / enfants

Le relais assistants maternels Coccinelle propose :

- des lieux d'accueil où les professionnels de l'accueil, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux
- des lieux d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément

Vous recherchez un mode d'accueil ?

Vous souhaitez un accompagnement dans votre relation parent employeur / salarié ?

Vous voulez devenir assistant maternel ?

Le relais assistants maternels vous accompagne dans vos démarches et vous informe.

Vérosvres : Lundi (semaines impaires) de 9h00 à 12h00 à la garderie périscolaire sur demande

Permanences : Matour Mairie - 1er étage : Lundi, mardi, jeudi et vendredi – 13h30-17h30 et sur rendez-vous

Contact : Email : sej.ram@scmb71.com

Tél : 06.30.32.07.26

Ludothèque la Cigale

Située à Trambly, elle est ouverte le 1^{er} lundi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 8h30 à 12h00. Un espace convivial où l'on peut emprunter des jeux, des jouets et du matériel de motricité de la petite enfance à l'âge adulte. Possibilité de jouer sur place et / ou d'emprunter des jeux. Elle s'adresse à toute la famille de 0 à 99 ans et aux assistant(e)s maternel(le)s. Il est aussi possible de jouer sur place.

L'adhésion de 14 euros est valable pour toute l'année scolaire.

Renseignements : Tél : 03.85.59.76.58

Email : sej.alsh@scmb71.com

SOUTIEN AUX AIDANTS - SERVICES À LA PERSONNE

Plateforme de répit et d'accompagnement :

Elle s'adresse aux aidants d'un proche âgé en perte d'autonomie ou atteint d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer, Parkinson, sclérose

en plaque...ou en situation de handicap quel que soit leur âge. Elle apporte son aide à la recherche d'un accueil, propose des entretiens psychologiques, des formations, des groupes d'échange. Tél: 03.85.21.62.10

Email : plateforme.aidants@rdasmacon.net

Association France Alzheimer :

Tél : 06.43.18.68.90

Email : francealzheimier71@gmail.com

site : www.alzheimer.org/saoneetloire

Accueil de jour :

Facilite le maintien à domicile en évitant l'épuisement de l'aidant et de son entourage. L'accueil se fait à la journée.

- Bois-Ste-Marie : accueil lundi-mardi-jeudi-vendredi

Tél : 03.85.26.88.70

Email : maison.retraite.rambuteau@wanadoo.fr

- Cluny : accueil du lundi au vendredi

Tél : 03.85.59.58.99 / 03.85.59.59.90

ADMR Aide à domicile en milieu rural :

Le service à la personne, famille, garde d'enfants, personne âgée, handicapée, malade, portage de repas à domicile, téléassistance.

o Gibles : 03.85.84.54.86

Email : info.gibles@fede71.admr.org

o St Bonnet de Joux : 03.85.24.05.88

APAA Association d'aide aux personnes âgées

Tél : 03.85.59.00.29

Email : contact@aapacluny.fr

SSIAD Service de soins infirmiers à domicile (Hôpital Corsin de Tramayes)

Apporte une aide pour la réalisation des actes essentiels de la vie, soins d'hygiène, aide aux transferts et à la marche.

Tél : 03.85.50.38.00/07.86.50.03.96

Association Bien Vieillir en Val de Joux

Téléphone : 03.85.70.48.10

Email : direction@bvj.org

Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées - Portage de repas à domicile

Espace Séniors du Val de Joux : animations du lundi au vendredi ouvertes à tous.

ASSAD Charolais Brionnais

Maison Médicale de Saint-Bonnet de Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

LA MOBILITE

Si vous êtes en difficulté pour vous déplacer n'hésitez pas, il existe plusieurs solutions :

LE TRANSPORT par les BENEVOLES de la commune :

A Vérosvres, un service de transport à la demande existe via l'association ENTRAIDE (03/85/24/68/80).

Le transport solidaire fonctionne grâce à des bénévoles qui vont conduire et aider les personnes qui ont besoin d'accompagnement dans leurs déplacements.

La personne à contacter est

Alain DEDIEU (03.85.24.85.21)

Si d'autres personnes veulent proposer leur service, n'hésitez pas à en parler, et à l'utiliser.

Au niveau de la **Communauté de Communes un guichet unique mobilité : 07.72.44.54.16**

propose plusieurs solutions pour vous déplacer :

LE TRANSOLIDAIRE :

Pour vous aider dans vos déplacements de la vie quotidienne, en complément du transport à la demande. Ce déplacement encadré par Villages Solidaires, permet à n'importe quelle personne n'ayant pas de moyen de transport de se déplacer sur un rayon de 50 km pour se rendre dans un magasin spécialisé, à la gare, chez un médecin spécialiste ... Adhésion à l'association Villages Solidaires (1€ minimum/an) et 0.30 cts du km. contact@villagesolidaires.fr

Le TAXI À LA DEMANDE :

Pour se rendre à un rendez-vous médical sur la communauté de communes ou à Mâcon au Pôle de Santé, ou à un rendez-vous administratif, le TAXI Dompierrois (tél : 06.84.94.65.97) passera vous chercher les mardis, jeudis et vendredis matin, en réservant au plus tard le vendredi de la semaine précédente. Le ticket aller-retour Mâcon 15€ (7.50€ l'aller simple) et 7.50€ l'aller-retour Maison de santé sur la communauté de communes. Les tickets sont à acheter d'avance en Mairie de Dompierre les Ormes.



REZO POUCE :

Vous avez aperçu les panneaux verts situés vers l'école et la salle des fêtes : C'est le point de RDV pour faire du co-voiturage de proximité en vous inscrivant sur le site : www.rezopouce.fr

Vous pouvez vous inscrire par internet ou vous faire enregistrer gratuitement auprès de la mairie. Vous disposerez d'une carte personnelle et d'un numéro d'identifiant. Vous pouvez retrouver les détails des modalités de fonctionnement dans le bulletin communautaire.

LE COVOITURAGE :

Deux aires de covoiturage sont installées sur la communauté de Communes :

À Navour sur Grosne (Clermain) en bordure de la D987, près de la RCEA.

À Matour sur la place du Matray.

Ça roule chez nous :

À l'initiative de la Communauté de Communes du Clunisois et porter conjointement avec la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier et la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise une plateforme de mise en relation des covoitureurs est disponible pour tous depuis septembre 2020.

Il suffit de se connecter sur le site :

<https://caroulecheznous.fr> et de créer un compte.

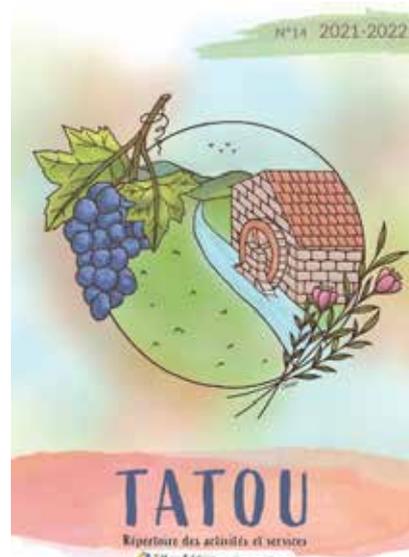
Renseignements sur le site

<https://www.scmb71.com/villages-solidaires/se-deplacer>

Une borne de recharge est à votre disposition à Dompierre-les-Ormes vers la station-service.

« TATOU »

Tous les renseignements sont dans le répertoire d'activités et services, à disposition à la mairie, dans les commerces, à la bibliothèque.





Villages Solidaires

www.villagesolidaires.fr

06 77 30 29 81 - contact@villagesolidaires.fr

ACCUEIL

Matour

Lundi - 14h-17h30 / Jeudi - 8h30-12h

Dompiere les Ormes

Mercredi - 8h30-12h / Jeudi - 14h-17h30

Pierreclos

Mardi - 9h-12h

Tramayes

Mercredi - 14h-17h30 / Vendredi - 8h30-12h

Accueil et services

Répondre aux besoins individuels

France services

Pour vous aider dans vos démarches administratives du quotidien

Mobilité

Pour faciliter vos déplacements et trouver la meilleure solution : TAD, Transolidaire, Minibus, Vélo à Assistance Electrique...

Informatique solidaire

Initiations, ateliers thématiques, cafés informatiques, wikipays...

SabLiEr

Système Local d'échange de biens et de services

Actions collectives

Répondre aux besoins collectifs

Agenda pour tous

Sorties théâtres, cirque... - Après-midi jeux - Café parents
Ludothèque itinérante - Rencontres intergénérationnelles

Jardins partagés

Accompagnement scolaire

Navettes Resto du cœur

Cohésion du territoire

Développer une vision partagée

Tatou

Le répertoire d'activités et services du territoire

Fête des solidarités

2^{ème} week-end d'octobre : Table ronde - Gratifieria -
Musique - Jeux - Ateliers et animations

Aide aux projets et initiatives d'habitants et d'associations



SAINT
CYR
MÈRE
BOÏTIER



santé
famille
retraite
services



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Renseignements utiles

MAIRIE

Ouverture du secrétariat : Lundi de 15h à 18h / Jeudi de 9h à 12h / Vendredi de 15h à 19h

Secrétaire : MACHILLOT Nathalie

Permanence du Maire les vendredis de 15h à 19h, de la Première Adjointe les jeudis de 9h à 12h.

Tél : 03.85.24.80.72 - Email : mairie.verosvres@orange.fr

Site Internet : <http://www.verosvres.fr> consultation du cadastre possible

Informations sur l'application « panneapocket »

AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 - Tél : 03.85.26.01.66

Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15

Mise à disposition d'une tablette tactile permettant l'accès aux services de la banque postale (consultation et gestion des comptes...) et aux différents services publics (CAF, CPAM, IMPOTS, etc...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST-CYR MÈRE BOITIER

Mairie de Trambly : Ouverture au public : lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h

vendredi de 9h00 à 12h00 - Tél : 03.85.50.26.45 - Fax : 03.85.50.26.44

Email : matour-et-region@orange.fr - site : www.scmb71.com

FRANCE SERVICES (MSAP) Tél : 06.77.30.29.81 - Email : contact@villagesolidaires.fr

PIMM'S Tél : 03 85 70 93 26 - Email : pimmsvaldejoux@pimms.org

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture : le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30

Responsable : M^{me} BRUMAIRE Simone - Tél : 03.85.24.89.40 - Email : bibliotheque.verosvres@orange.fr

SALLE POLYVALENTE Tél : 03.85.24.82.05 - Réservation : secrétariat de mairie Tél : 03.85.24.80.72

ÉCOLE PRIMAIRE Tél : 03.85.24.83.76 - **RESTAURANT SCOLAIRE** Tél : 03.85.24.88.95

GARDERIE PÉRISCOLAIRE Tél : 03.85.24.88.95

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE (S.E.J.)

Communauté de communes St-Cyr-Mère-Boitier - Tél : 03.85.59.76.58

Email : sej.adminperiscoalsh@scmb71.com / sej.microcreche@scmb71.com

ENTRAIDE - Tél : 03.85.24.68.80 Email : entraide3c@wanadoo.fr

Accueil et permanence tous les mercredis matin à la Guiche - Mise en place de divers ateliers

Transport bénévole sur Vérosvres : Alain DEDIEU Tél : 03.85.24.85.21

ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN VAL DE JOUX - Téléphone : 03.85.70.48.10 Email : direction@bvvj.org

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES - ASSAD Charolais Brionnais

Maison Médicale de Saint-Bonnet de Joux Téléphone : 03.85.24.77.03

A.D.M.R. - Aide à domicile en milieu rural - Gibles Tél : 03.85.84.54.86

Email : info.gibles@fede71.admr.org - Saint-Bonnet de Joux - Tél : 03.85.24.05.88

RELAIS Un conteneur « RELAIS », destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé sur la place.

DÉCHETTERIE

Saint-Bonnet de Joux Tél : 03.85.24.71.26 Ouverture : lundi et mercredi de 14h à 17h

jeudi de 9h à 12h / samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Trambly Tél : 03.85.50.45.08 Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h à 12h / samedi de 8h à 12h

et de 14h à 18h - Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h à 12h / samedi de 14h à 17h

SERVICE DES EAUX - SAUR Hautefond Tél : 03.60.56.40.46

Calendrier des manifestations 2022

Samedi 8 janvier	Vente de Galettes des rois des conscrits de la classe en 1
Mercredi 12 janvier	Galette des rois du club des Aïnés
Samedi 22 janvier	Vente de saucissons briochés du restaurant scolaire
Dimanche 13 février	Vente à emporter du foot de la S.I.L
Samedi 26 février	Choucroute du foot de la S.I.L
Courant février	Vente de fromages du sou des écoles
Samedi 5 mars	Carnaval du restaurant scolaire et du sou des écoles : vente de bugnes
Dimanche 6 mars	Opération Boudin de la société de chasse
Samedi 12 mars	Banquet des conscrits de la classe en 1
Samedi 19 mars	Banquet des chasseurs de la société de chasse
Samedi 26 mars	Concours de tarot de la société de chasse
Dimanche 3 avril	Randonnée pédestre de la S.I.L.
Dimanche 10 avril	Election présidentielle 1 ^{er} tour
Mardi 19 avril	Concours de manille du club des Aïnés
Dimanche 24 avril	Election présidentielle 2 ^{ème} tour
Samedi 7 mai	Vente à emporter du restaurant scolaire
Samedi 14 mai	Banquet des conscrits de la classe en 0
Jeuudi 26 mai	Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.
Courant mai	Vente de fleurs du sou des écoles
Samedi 11 juin	Après-midi récréative du restaurant scolaire
Dimanche 12 juin	Élections législatives 1 ^{er} tour
Dimanche 19 juin	Élections législatives 2 ^{ème} tour
Courant juin	Concours de belote du club des Aïnés
Fin juin	Kermesse des écoles R.P.I. Vérosvres /Beaubery
Mardi 5 juillet	Balade nocturne de l'Office de Tourisme
Samedi 16 juillet	Tournoi de foot de la S.I.L.
Samedi 23 juillet	Rallye de Matour : Épreuve spéciale sur Vérosvres
Samedi 6 aout	Fête patronale
Dimanche 7 aout	Fête patronale
Samedi 10 septembre	Voyage de la S.I.L
Samedi 17 septembre	Vente à emporter du restaurant scolaire
Dimanche 18 septembre	Loto du club des Aïnés
Dimanche 25 septembre	Repas du C.I.A.S
Samedi 8 octobre	Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L.
Mardi 18 octobre	Concours de manille du club des Aïnés
Samedi 29 octobre	Banquet des conscrits de la classe en 2
Courant octobre	Vente de brioches du Sou des écoles
Samedi 19 novembre	Tête de veau de la Société de Chasse
Courant novembre	Vente de chocolats du Sou des Ecoles
Samedi 3 décembre	Téléthon
Courant décembre	Assemblée générale et repas de Noël du club des aïnés





55



VEROSVRES
PLACE
de la MAIRIE

